



2025

VADEMECUM

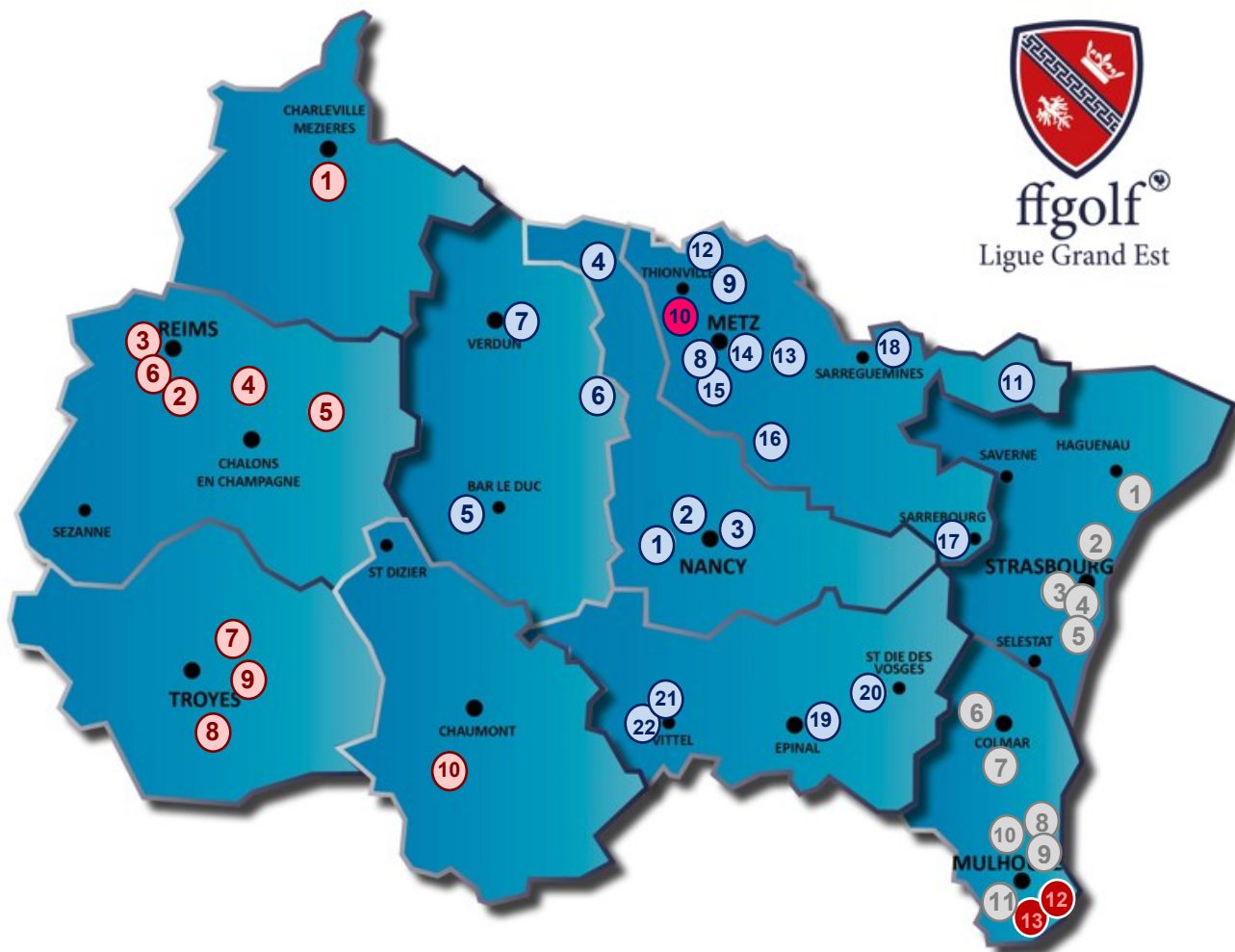
Ligue régionale de Golf du Grand Est



*Dernière révision
Le 05/05/2025*

CLUBS

LA LIGUE DE GOLF GRAND EST COUVRE 43 CLUBS ET 84 ASSOCIATIONS SPORTIVES



Golfs en Champagne Ardenne | 10 Clubs

- Golf de Poursaudes ①
- Golf du Chardonay ②
- Golf de Reims ③
- Golf de Mourmelon ④
- Golf de Chalons en Champagne ⑤
- UGolf Reims-Bezannes ⑥
- Golf de la Forêt d'Orient ⑦
- Golf de Troyes la Cordelière ⑧
- Golf de Troyes Ermitage ⑨
- Golf d'Arc en Barrois ⑩

Golfs en Alsace | 11 Clubs

- Golf Club de Soufflenheim ①
- Golf de la Wantzenau ②
- Golf du Fort ③
- Golf Club Strasbourg ④
- Le Kempferhof ⑤
- UGolf Resort Ammerschwihr ⑥
- Alsace Golf Links ⑦
- Golf du Rhin ⑧
- Golf du Château de Hombourg ⑨
- Golf Club des Bouleaux ⑩
- Golf de LaLargue ⑪
- Golf & Country Club Basel (HFFG) ⑫
- Golf Saint Apollinaire (HFFG) ⑬

Golfs en Lorraine | 22 Clubs

- Golf Avrainville ①
- UGolf Nancy-Aingeray ②
- UGolf Grand Nancy Pulnoy ③
- UGolf de Longwy ④
- Golf Club Combles en Barrois ⑤
- Golf de Madine ⑥
- SAV Golf Practice Verdun ⑦
- Golf Académie 57 ⑧
- UGolf Thionville ⑨
- UGolf Club d'Amnéville ⑩ *Provisoirement fermé*
- Golf de Bitche ⑪
- Golf du Château de Preisch ⑫
- Golf de Faulquemont ⑬
- UGolf Garden Metz ⑭
- Golf de la Grange aux Ormes ⑮
- UGolf Château Metz Cherisey ⑯
- Golf du Pays de Sarrebourg ⑰
- Golf de Sarreguemines ⑱
- Golf des Images d'Epinal ⑲
- Golf Club Ligne Bleue des Vosges ⑳
- Golf Vittel Ermitage ㉑
- Golf Club Vittel Hazeau ㉒

Table des matières

I.	LA LIGUE	6
II.	LE COMITE DIRECTEUR	7
III.	LES COMITES DEPARTEMENTAUX ET TERRITORIAUX	8
IV.	LES ARBITRES	10
V.	LES O.B.E.C ET O.S.E.C	11
VI.	LES CATEGORIES D'AGE	12
VII.	CALENDRIER GENERAL 2025	13
VIII.	REGROUPEMENTS ET STAGES JEUNES	16
IX.	LA CHARTE DES 15 ENGAGEMENTS	17
X.	REGLEMENT COMMUN A TOUTES LES COMPETITIONS DE LA LIGUE	18
XI.	CAHIER DES CHARGES DES EPREUVES DE LIGUE	20
XII.	JEUNES	23
1.	REGLEMENT SPECIFIQUE POUR LES EPREUVES JEUNES	25
2.	CHALLENGE NATIONAL DES ECOLES DE GOLF FINALE REGIONALE GRAND EST	28
3.	LA FILIERE JEUNES COMPETITION DE LA LIGUE EN ROUTE VERS LA PERFORMANCE	31
4.	LES TOURS DEPARTEMENTAUX U10 / U12 / U14	32
5.	LE MASTERS U10	35
6.	QUALIFICATIONS REGIONALES POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES	36
7.	LES GRANDS PRIX JEUNES DE LA LIGUE	40
8.	CHAMPIONNAT DE FRANCE INTERCLUBS PROMOTION INTERREGIONALE U16 GARCONS ...	41
XIII.	ADULTES	42
1.	LES CIRCUITS	43
2.	CHAMPIONNATS DE LIGUE INDIVIDUEL CIRCUITS GP – CLASSIC MID-AM - SENIORS ...	44
3.	REGLEMENT GENERAL DES CHAMPIONNATS DU GRAND EST INTERCLUBS PAR EQUIPES	46
4.	CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES 1 ^{RE} DIVISION MESSIEURS	47
5.	CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES 2 ^E DIVISION MESSIEURS	48
6.	CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES 1 ^{RE} DIVISION DAMES	49
7.	CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES 2 ^E DIVISION DAMES	50
8.	CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES 1 ^{RE} DIVISION SENIORS MESSIEURS	51
9.	CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES 2 ^E DIVISION SENIORS MESSIEURS	52
10.	CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES 1 ^{RE} DIVISION SENIORS DAMES	53
11.	CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES 2 ^E DIVISION SENIORS DAMES	54
12.	CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES 1 ^{RE} DIVISION SENIORS 2 MESSIEURS	55
13.	CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES 2 ^E DIVISION SENIORS 2 MESSIEURS	56
14.	CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES FOURSOME DAMES	57
15.	PROMOTION INTERREGIONALE MESSIEURS GRAND EST ET BOURGOGNE/FR-COMTE	58
16.	PROMOTION INTERREGIONALE DAMES GRAND EST ET BOURGOGNE/FR-COMTE	59
17.	PROMOTION INTERREGIONALE MID-AM AMATEURS MESSIEURS GRAND EST ET BOURGOGNE/FRANCHE-COMTE	60

18. PROMOTION INTERREGIONALE SENIORS MESSIEURS	
GRAND EST ET BOURGOGNE/FRANCHE-COMTE	61
XIV. GOLF ENTREPRISE	62
1. CHAMPIONNAT INDIVIDUEL GOLF ENTREPRISE DU GRAND EST	63
2.COUBE DE FRANCE DES AS GOLF ENTREPRISE GRAND EST - PRE-SELECTION	65
3.COUBE DE FRANCE DES AS GOLF ENTREPRISE GRAND EST - SELECTION	67
XV. REGLEMENT SPECIFIQUE DES EPREUVES INTERREGIONALES DE L'EST	69



I. LA LIGUE

LIGUE DE GOLF GRAND EST

SIEGE DE LA LIGUE – Nancy



Ligue de Golf Grand Est

Maison Régionale des Sports
13 rue Jean Moulin | CS 70001
54510 Tomblaine

Direction

Service Comptabilité et Gestion
Commission Sportive
Pôle Jeunes Grand Est

Tel : 03 83 18 95 34

E-mail : contact@ligue-golfgrandest.org



HELENE JAGER
DIRECTRICE DE LIGUE

ANTENNE DE LA LIGUE - Strasbourg

Ligue de Golf Grand Est | Local logistique et stockage : Livraison fournisseurs.

6A rue de l'Industrie – 67720 Hoerdt

Communication : activité en télé-travail

Relations Presse – Site internet
Community Management
Relations Partenaires
Golf Entreprise

Tel : 06 71 26 92 18 – sur messagerie

E-mail : contact.strasbourg@ligue-golfgrandest.org



DOROTHEE DIDIER
ASSISTANTE

SITE INTERNET : www.ligue-golfgrandest.org

II. LE COMITE DIRECTEUR

LE BUREAU DIRECTEUR



Philippe PINCELOUP
Président



Raoul GOTTLICH
Vice-Président | Secrétaire
Général



Michèle LAURENT
Commission Dames



Marlène BENARD
Trésorière

LES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR :



Pierre BOGENEZ
Commission Dvprmt |
Lien des clubs



Hafida CHABI
Commission sportive &
O.B.E.C



Jean-Luc DORANGEON
Commission Golf Scolaire



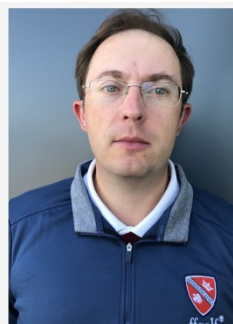
Anne GIBELLO
Commission Dames



Bachir GUEMOURI
Commission Golf
Entreprise



Nezie LEFEVRE
Commission Dames



Gabriel PESO
Commission Arbitrage |
Commission sportive



Aude ROCHOUX
Commission Santé



Jean-Michel ROGER
Commission Seniors |
Commission Transition Eco



Philippe de ROMEMONT
Commission Arbitrage |
Commission sportive



Nathalie SALAUN
Commission Ecoles de Golf



Françoise SCHMIDT
Commission Ecoles de Golf

III. LES COMITES DEPARTEMENTAUX ET TERRITORIAUX

❖ COMITE DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE (54)

Président : M. Bruno FIORUCCI

Golf club de Nancy – Chemin du Golf – 54460 AINGERAY

Tél : 06 11 28 06 68

Mail : bruno.fiorucci@orange.fr et cd54@ligue-golfgrandest.org



❖ COMITE DEPARTEMENTAL DE LA MEUSE (55)

Président : M. Pascal TALABAS

10 rue Hippolyte de Béthune - 55100 VERDUN

Tél : 06 80 40 54 29

Mail : talabas.golf@gmail.com et cd55@ligue-golfgrandest.org



❖ COMITE DEPARTEMENTAL DE LA MOSELLE (57)

Président : M. Gilles CONTER

ACADEMOS cité des sports 2, rue de la plénière – 57420 VERNY

Tél : 06 16 30 11 12

Mail : golf.moselle.cd@gmail.com et cd57@ligue-golfgrandest.org
conter.gilles@orange.fr



❖ COMITE DEPARTEMENTAL DES VOSGES (88)

Président : M. Guy FRANCAIS

67 rue de Verdun – 88800 VITTEL

Tél : 06 86 54 06 72

Mail : francais.guy@orange.fr et cd88@ligue-golfgrandest.org



❖ **COMITE DEPARTEMENTAL DU BAS-RHIN (67)**

Président : M. Michel SALOMON

8 rue des Jardins fleuris - 67000 STRASBOURG

Port : 06 03 85 28 52

Mail : michelsalomon67@gmail.com et cd67@ligue-golfgrandest.org



❖ **COMITE DEPARTEMENTAL DU HAUT-RHIN (68)**

Président : M. Jean-Denis BECQ

13 rue Victor Hugo – 68400 RIEDISHEIM

Port : 06 74 71 28 38 - Tél : 09 65 14 96 23

Mail : jean-denis.becq@orange.fr



❖ **COMITE TERRITORIAL MARNE (51) / ARDENNES (08)**

Président : M. Guillaume BRAVO

16 rue de Tabur - 51400 SEPT SAULX

Mail : cd51@ligue-golfgrandest.org



❖ **COMITE TERRITORIAL DE L'AUBE (10) / HAUTE-MARNE (52)**

Président : M. Christian GIRARDEAU

Allée de St Andrews - 10140 VANDEUVRE SUR BARSE

Tel : 06 85 22 05 95

Mail : cgirardeau10@aol.com



IV. LES ARBITRES

▪ LES ARBITRES DE LA LIGUE GRAND EST :

	TERRITOIRE	CLUB de LICENCE	FONCTION
PESO Gabriel	LORRAINE	VITTEL HAZEAU	Arbitre National Formateur + Délégué Adjt
de ROMÉMONT Philippe	ALSACE	GC STRASBOURG	Arbitre Fédéral, Formateur + Délégué
DEGAND Guy	CHAMP ARD	FORÊT D'ORIENT	Arbitre Fédéral, Formateur
GUYÉ MOYAT Béatrice	CHAMP ARD	CHAMPAGNE	Arbitre Fédérale
MULLER Dominique	ALSACE	LE RHIN	Arbitre Fédérale
SCURI Daniel	LORRAINE	NANCY AINGERAY	Arbitre Fédéral, Etalonnage
CAMUS Etienne	CHAMP ARD	ARC en BARROIS	Arbitre Fédéral Stagiaire
CHASSELOUP Claude	CHAMP ARD	TROYES CORDEUIERE	Arbitre Fédéral Stagiaire
MULLER Jean-Marc	ALSACE	LE RHIN	Arbitre Fédéral Stagiaire
ROLLOT Dominique	LORRAINE	VITTEL HAZEAU	Arbitre Fédéral Stagiaire Etalonnage
SITTLER Jean-Luc	ALSACE	ALSACE GOLF LINKS	Arbitre Fédéral Stagiaire
BELOEIL Joël	ALSACE	AMMERSCHWIHR	Arbitre de Ligue
CAPRON Roland	LORRAINE	LONGWY	Arbitre de Ligue, Etalonnage
CHOSEROT Philippe	LORRAINE	EPINAL	Arbitre de Ligue, Etalonnage
CHRETIEN Eric	LORRAINE	NANCY PULNOY	Arbitre de Ligue
DRATSCHMIDT Martial	ALSACE	SOUFFLENHEIM	Arbitre de Ligue
FRANK Freddy	ALSACE	LA WANTZENAU	Arbitre de Ligue
GIRARDEAU Christian	CHAMP ARD	FORÊT D'ORIENT	Arbitre de Ligue
LEFEVRE Blanche	ALSACE	AMMERSCHWIHR	Arbitre de Ligue
LENORMAND Patrick	ALSACE	GC STRASBOURG	Arbitre de Ligue
LISCHETTI Georges	ALSACE	AMMERSCHWIHR	Arbitre de Ligue
WAGNER Sylvain	LORRAINE	METZ	Arbitre de Ligue
WATZKY Martial	LORRAINE	SARREBOURG	Arbitre de Ligue
WEINLING Jean-Christophe	ALSACE	LA WANTZENAU	Arbitre de Ligue
WENGER Anny	LORRAINE	LA LIGNE BLEUE DES VOSGES	Arbitre de Ligue
BOURDEAUX Gilbert	LORRAINE	METZ CHERISEY	Arbitre de Ligue Stagiaire
FRANTZ André	ALSACE	STRASBOURG	Arbitre de Ligue Stagiaire
HOUVER Dominique	LORRAINE	SARREGUEMINES	Arbitre de Ligue Stagiaire
MAURY Olivier	LORRAINE	EPINAL	Arbitre de Ligue Stagiaire
STEINMETZ Vincent	CHAMP ARD	REIMS BEZANNES	Arbitre de Ligue Stagiaire

V. LES O.B.E.C ET O.S.E.C

▪ LES ORGANISATEURS BENEVOLES ET SALARIES D'ÉPREUVES DE CLUB DE LA LIGUE

BOIREAU Alain	ALSACE GOLF LINKS		ALSACE
CUNY Louis	STRASBOURG	OSEC	ALSACE
de ROMEMONT Philippe	STRASBOURG	FORMATEUR	ALSACE
DRATSCHMIDT Lydia	SOUFFLENHEIM	OSEC	ALSACE
JOUHANNET Bernard	LES BOULEAUX		ALSACE
LEININGER Berni	SOUFFLENHEIM		ALSACE
MANIETTE Francois	AMMERSCHWIHR		ALSACE
SCHMIDT Françoise	STRASBOURG		ALSACE
SEYLLER Rémy	AMMERSCHWIHR		ALSACE
TROXLER Michel	LES BOULEAUX		ALSACE
VANDECASTEELE Valérie	ALSACE GOLF LINKS		ALSACE
BRAVO Guillaume	MOURMELON		CHAMP ARD
BRNCIC Dominique	TROYES CORDELIERE		CHAMP ARD
DEGAND Guy	FORÊT D'ORIENT	FORMATEUR	CHAMP ARD
DORGUIN Valery	POURSAUDES		CHAMP ARD
GIBEAUX Joel	CHALONS en CHAMPAGNE	OSEC	CHAMP ARD
ROMIEUX Denis	REIMS BEZANNES		CHAMP ARD
SALAÜN Nathalie	MOURMELON		CHAMP ARD
SERGEANT Patrick	POURSAUDES		CHAMP ARD
SIMARD Benjamin	CHALONS en CHAMPAGNE	OSEC	CHAMP ARD
JAGER Hélène	LIGUE GE	FORMATEUR	Ligue Grand-Est
BAUER Thierry	METZ CHERISEY		LORRAINE
BERDAL Gérard	EPINAL		LORRAINE
BERTHET Séverine	EPINAL	OSEC	LORRAINE
BERTI Joël	EPINAL		LORRAINE
CHABI Hafida	BITCHE		LORRAINE
COMTE Claude	SARREGUEMINES		LORRAINE
CROUTSCH Yannick	FAULQUEMONT		LORRAINE
DELETAILE Francine	COMBLES en BARROIS		LORRAINE
DIEDERICH Diane	BITCHE		LORRAINE
FRANCAIS Guy	VITTEL ERMITAGE	Président	LORRAINE
GANGLOFF Hubert	LA GRANGE AUX ORMES	Pdt Com Sport	LORRAINE
GUIDAT Yves	VITTEL ERMITAGE		LORRAINE
KARMANN Vincent	SARREGUEMINES	OSEC	LORRAINE
LADOWSKI Stanis	FAULQUEMONT		LORRAINE
LAURENT Philippe	GARDEN GOLF METZ		LORRAINE
MARTUCCI André	LA GRANGE AUX ORMES		LORRAINE
MATHIEU Joël	METZ CHERISEY		LORRAINE
ORNIELLI Joseph	PREISCH		LORRAINE
PESO Gaby	VITTEL HAZEAU	FORMATEUR	LORRAINE
RAFFY Jean-Paul	EPINAL	Président	LORRAINE
STEIN Patrick	EPINAL		LORRAINE
VALLEE Jean-Lou	VITTEL ERMITAGE		LORRAINE
WELKER Stéphane	FAULQUEMONT	OSEC	LORRAINE

VI. LES CATEGORIES D'AGE

MESSIEURS				
Catégorie Nationale		Millésime	Age	Catégorie Internationale
U 8	Enfants	De 2025 à 2017	De 0 à 8 ans	Boys
U10	Poucets 1	2016	9 ans	Boys
	Poucets 2	2015	10 ans	Boys
U12	Poussins 1	2014	11 ans	Boys
	Poussins 2	2013	12 ans	Boys
U14	Benjamins 1	2012	13 ans	Boys
	Benjamins 2	2011	14 ans	Boys
U16	Minimes 1	2010	15 ans	Boys
	Minimes 2	2009	16 ans	Boys
U18	Cadets 1	2008	17 ans	Boys
	Cadets 2	2007	18 ans	Boys
Adultes		De 2006 à 2004	De 19 à 21 ans	Youths
Adultes*		De 22 à 24 ans		Amateurs
Mid-amateurs*		De 25 à 39 ans		Amateurs
Mid-amateurs 2*		De 40 à 49 ans		Amateurs
Seniors*		De 50 à 59 ans		Seniors
Seniors 2*		De 60 à 69 ans		Seniors
Seniors 3*		70 ans et plus		Seniors
	DAMES			
	Catégorie Nationale	Millésime	Age	Catégorie Internationale
U 8	Enfants	De 2025 à 2017	De 0 à 8 ans	Girls
U10	Poucets 1	2016	9 ans	Girls
	Poucets 2	2015	10 ans	Girls
U12	Poussins 1	2014	11 ans	Girls
	Poussins 2	2013	12 ans	Girls
U14	Benjamins 1	2012	13 ans	Girls
	Benjamins 2	2011	14 ans	Girls
U16	Minimes 1	2010	15 ans	Girls
	Minimes 2	2009	16 ans	Girls
U18	Cadets 1	2008	17 ans	Girls
	Cadets 2	2007	18 ans	Girls
Adultes		De 2006 à 2004	De 19 à 21 ans	Ladies Junior
Adultes*		De 22 à 24 ans		Amateurs
Mid-amateurs*		De 25 à 39 ans		Amateurs
Mid-amateurs 2*		De 40 à 49 ans		Amateurs
Seniors*		De 50 à 59 ans		Seniors
Seniors 2*		De 60 à 69 ans		Seniors
Seniors 3*		70 ans et plus		Seniors
	*Pour les compétitions en catégorie d'âge mid-amateur et senior ce n'est pas l'année civile qui est prise en référence mais la veille du premier jour de l'épreuve. Le changement de catégorie se fait à la date d'anniversaire.			

VII. CALENDRIER GENERAL 2025

Version CHRONOLOGIQUE

DATE	EPREUVE	LIEU
MARS		
sam. 08 mars	ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA LIGUE	TOMBLAINE (54)
lun. 31 mars et mar. 01 avril	ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION FRANCAISE DE GOLF	ARCACHON (33)
AVRIL		
sam. 12 et dim. 13 avril	GRAND PRIX DE REIMS	REIMS (51)
sam. 19 et dim. 20 avril	GRAND PRIX JEUNES	LA WANTZENAU (67)
dim. 20 et lun. 21 avril	GRAND PRIX DE CHALONS / CHAMPAGNE	CHALONS EN CHAMPAGNE (51)
sam. 26 et dim. 27 avril	CHAMPIONNAT DE LIGUE DAMES 1RE ET 2E DIVISION - par équipe	SARREGUEMINES (57)
sam. 26 et dim. 27 avril	CHAMPIONNAT DE LIGUE MESSIEURS 1RE ET 2E DIVISION - par équipe	BITCHE (57)
MAI		
sam. 03 et dim. 04 mai	GRAND PRIX DE PREISCH	PREISCH (57)
sam. 03 - dim. 04 mai	GRAND PRIX SENIORS & CLASSIC MID-AMATEURS	TROYES ERMITAGE (10)
jeu. 08 mai	PQ1 - QUALIFICATION CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES - Zone EST	ALSACE GOLF LINKS (68)
jeu. 08 mai	PQ1 - QUALIFICATION CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES - Zone OUEST	METZ CHERISEY (57)
ven. 09 - dim. 11 mai	3 ^E DIVISION NATIONALE SENIORS 2 (poule A)	COMBLES EN BARROIS (55)
ven. 09 - dim. 11 mai	PROMOTION NATIONALE SENIORS 2	Promo A: MONTPENSIER (03) Promo B: SABLES D'OR (22)
mar. 13 et mer. 14 mai	CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS COLLEGE PAR EQUIPES D'ETABLISSEMENT ET EXCELLENCE	PERIGUEUX (24)
jeu. 15 et ven. 16 mai	CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS LYCEE PAR EQUIPES D'ETABLISSEMENT ET EXCELLENCE	PERIGUEUX (24)
jeu. 15 - dim. 18 mai	3E DIVISION NATIONALE DAMES (poule B)	FAULQUEMONT (57)
sam. 17 et dim. 18 mai	PROMOTION INTERREGIONALE DAMES	ROUGEMONT (90)
jeu. 22 - dim. 25 mai	4E DIVISION NATIONALE MESSIEURS (poule B)	GRANGE AUX ORMES (57)
sam. 24 et dim. 25 mai	PROMOTION INTERREGIONALE MESSIEURS	SOUFFLENHEIM (67)
sam. 31 mai et dim. 01 juin	GRAND PRIX DE NANCY AINGERAY	NANCY AINGERAY (54)
JUIN		
sam. 31 mai et dim. 01 juin	GRAND PRIX DE NANCY AINGERAY	NANCY AINGERAY (54)
sam. 07 juin	CHAMPIONNAT DE LIGUE FOURSOME DAMES - par équipe	FAULQUEMONT (57)
sam. 07 et dim. 08 juin	PQ2 - QUALIFICATION CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES - Grand Est - <i>EPREUVE ECO RESPONSABLE</i>	PREISCH (57)
mer. 11 et jeu. 12 juin	TROPHÉE SENIORS DE NANCY PULNOY	NANCY PULNOY (54)
mer. 11 - ven. 13 juin	PROMOTION NATIONALE SENIORS 3	Promo A: TROYES LA CORDELIÈRE (10) Promo B: LE CLOU (01)
mer. 11 et ven. 13 mai	CHAMPIONNAT DE FRANCE F.F.S.U	ALBI (81)
sam. 14 et dim. 15 juin	GRAND PRIX DE METZ CHERISEY	METZ CHERISEY (57)
sam. 14 et dim. 15 juin	QUALIF ENTREPRISE GRAND EST COUPE DE FRANCE & CHAMPIONNAT INDIVIDUEL ENTREPRISE GRAND EST	SARREBOURG (57)
jeu. 19 - dim. 22 juin	4E DIVISION NATIONALE MID-AMATEURS MESSIEURS (poule B)	NANCY PULNOY (54)
jeu. 19 - dim. 22 juin	3E DIVISION NATIONALE MID-AMATEURS MESSIEURS (poule B)	NANCY AINGERAY (54)
sam. 21 et dim. 22 juin	PROMOTION INTERREGIONALE MID-AMATEURS MESSIEURS	MACON (71)
ven. 27 et dim. 29 juin	PROMOTION NATIONALE MID-AMATEURS DAMES	Promo A: CHÂTEAU D'AUGERVILLE (45) Promo B: ALBRET (47)
ven. 13 au dim. 15 juin	Pro-Am ALPS TOUR	LA GRANGE AUX ORMES (57)
ven. 13 au dim. 15 juin	ALPS TOUR	LA GRANGE AUX ORMES (57)
sam. 28 et dim. 29 juin	GRAND PRIX DE STRASBOURG	STRASBOURG (67)

JUILLET		
jeu 03 et ven. 04 juillet	TROPHÉE SENIORS DE PREISCH	PREISCH (57)
jeu. 10 - dim. 13 juillet	THE AMUNDI EVIAN CHAMPIONSHIP 	EVIAN RESORT (74)
sam. 05 et dim. 06 juillet	GRAND PRIX JEUNES	CHALONS EN CHAMPAGNE (51)
sam. 12 et dim. 13 juillet	GRAND PRIX SENIORS DE STRASBOURG	STRASBOURG (67)
sam. 12 et dim. 13 juillet	PROMOTION INTERREGIONALE U16 GARCONS	REIMS (51)
sam. 12 - lun. 14 juillet	GRAND PRIX DE TROYES	TROYES LA CORDELIÈRE (10)
sam. 12 - lun. 14 juillet	PROMOTION NATIONALE U16 FILLES	Promo A: MARCILLY (45) Promo B: ST CLAIR (07)
jeu. 17 juillet	SCRAMBLE GOLF TOUR - ETAPE LORRAINE	EPINAL (88)
ven. 18 juillet		SARREBOURG (57)
sam. 19 juillet		BITCHE (57)
lun. 21 - sam. 26 juillet	CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES U12	GOUVERNEUR (01)
mar. 22 - sam. 26 juillet	CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES U14	GOUVERNEUR (01)
jeu. 24 juillet	SCRAMBLE GOLF TOUR - ETAPE CHAMPAGNE ARDENNE	CHALONS EN CHAMPAGNE (51)
ven. 25 juillet		TROYES CORDELIÈRE (10)
sam. 26 juillet		TROYES ERMITAGE (10)
sam. 26 et dim. 27 juillet	GRAND PRIX SENIORS & CLASSIC MID-AMATEURS	METZ CHERISEY (57)
AOÛT		
jeu. 7 août	SCRAMBLE GOLF TOUR - ETAPE ALSACE NORD	SOUFFLENHEIM (67)
ven. 8 août		LA WANTZENAU (67)
sam. 9 août		STRASBOURG (67)
jeu. 14 août	SCRAMBLE GOLF TOUR - ETAPE ALSACE SUD	ALSACE GOLF LINKS (68)
jeu. 15 août		AMMERSCHWIHR (68)
ven. 16 août		LES BOULEAUX (68)
mer. 20 et jeu. 21 août	CHAMPIONNAT DE LIGUE SENIORS 2 - 1RE ET 2E DIVISION - par équipe	EPINAL (88)
ven. 22 - dim. 24 août	GRAND PRIX DE LA GRANGE AUX ORMES	LA GRANGE AUX ORMES (57)
sam. 30 août et dim. 31 août	CHAMPIONNAT DE LIGUE SENIORS MESSIEURS 1RE ET 2E DIVISION - par équipe	TROYES LA CORDELIÈRE (10)
sam. 30 août et dim. 31 août	CHAMPIONNAT DE LIGUE SENIORS DAMES 1RE ET 2E DIVISION - par équipe	STRASBOURG (67)
SEPTEMBRE		
Mer. 03 septembre	PRO-AM de LONGWY - ALPS TOUR	LONGWY (54)
Jeu. 04 - Sam. 06 sept	ALPS TOUR - Tournoi Professionnel 	LONGWY (54)
Ven. 05 septembre	PRO-AM du Golf de LA WANTZENAU	LA WANTZENAU (67)
sam. 06 et dim. 07 sept	GRAND PRIX DES BOULEAUX	LES BOULEAUX (68)
jeu. 18 - dim. 21 sept	FEDEX OPEN DE FRANCE 	ST NOM LA BRETECHE (78)
sam. 20 et dim. 21 sept	GRAND PRIX DE NANCY PULNOY	NANCY PULNOY (54)
jeu. 25 - sam. 27 sept	LACOSTE LADIES OPEN DE FRANCE 	BARRIERE DEAUVILLE (14)
jeu. 25 - dim. 28 sept	4E DIVISION NATIONALE SENIORS MESSIEURS (poule F)	METZ CHERISEY (57)
ven. 26 - dim. 28 sept	PROMOTION NATIONALE SENIORS DAMES	Promo A: MONTPELLIER FONTCAUDE (34) Promo B: BOURGES (18)
sam. 27 et dim. 28 sept	PROMOTION INTERREGIONALE SENIORS MESSIEURS	SARREBOURG (57)
OCTOBRE		
sam. 04 octobre	FINALE CHALLENGE NATIONAL DES ECOLES DE GOLF (par équipes)	GOLF ACADEMIE (57)
sam. 04 et dim. 05 oct	GRAND PRIX SENIORS & CLASSIC MID-AMATEURS - JACQUES KLEIN	SARREBOURG (57)
sam. 11 et dim. 12 oct	GRAND PRIX SENIORS & CLASSIC MID-AMATEURS	LA WANTZENAU (67)
dim. 12 octobre	MASTERS U10	AVRAINVILLE (54)
sam. 18 - mar. 21 octobre	CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES ET CADETTES FILLES	PALMOLA (31)
sam. 18 - mar. 21 octobre	CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES ET CADETS GARCONS	BIARRITZ (64)
mer. 22 - sam. 25 octobre	INTERLIGUES U12	LE GOLF NATIONAL (78)

Code couleur EPREUVES

	ASSEMBLÉES GÉNÉRALES		JEUNES
	FFGOLF épreuves nationales		SCOLAIRE
	PROMOTIONS INTERREGIONALES		ENTREPRISE LIGUE
	EPREUVES DE LIGUE		SCRAMBLE GOLF TOUR
	GP ADULTES, SENIORS & CLASSICS MID-AM		TOURNOIS PROFESSIONNELS PRO-AM

Les épreuves golf entreprises sont détaillés dans la partie Golf Entreprise en page 62

Code couleur LIEUX

	LORRAINE		ALSACE
	CHAMPAGNE-ARDENNE		AUTRE REGION

ÉPREUVES DEPARTEMENTALES (Jeunes)		
TOUR DEPARTEMENTAL JEUNES U10 / U12 / U14 Classés et Non Classés	ALSACE TOUR (67 & 68)	KEMPFERHOF (67) samedi 29 mars
	ALSACE TOUR (67 & 68)	STRASBOURG (67) samedi 26 avril
	ALSACE TOUR (67 & 68)	AMMERSCHWIHR (68) samedi 14 juin
	ALSACE TOUR (67 & 68) <i>MERITE JEUNES</i>	SOUFFLENHEIM (67) samedi 21 juin
	ALSACE TOUR (67 & 68)	LES BOULEAUX (68) samedi 18 octobre
	CHAMPAGNE ARDENNE TOUR (08,10,51,52)	REIMS (51) dimanche 27 avril
	CHAMPAGNE ARDENNE TOUR (08,10,51,52)	TROYES ERMITAGE (10) dimanche 11 mai
	CHAMPAGNE ARDENNE TOUR (08,10,51,52)	FORET D'ORIENT (10) samedi 31 mai
	CHAMPAGNE ARDENNE TOUR (08,10,51,52) <i>MERITE JEUNES</i>	MOURMELON (51) dimanche 15 juin
	MOSELLE TOUR (57)	LA GRANGE AUX ORMES (57) samedi 15 mars
	MOSELLE TOUR (57)	METZ CHERISEY (57) samedi 26 avril
	MOSELLE TOUR (57)	PREISCH (57) samedi 17 mai
	MOSELLE TOUR (57)	METZ TECHNOPOLE (57) samedi 21 juin
	MOSELLE TOUR (57)	SARREBOURG (57) samedi 30 août
	MOSELLE TOUR (57) <i>MERITE JEUNES</i>	FAULQUEMONT (57) samedi 11 octobre
	TOUR DEPARTEMENTAL 54 55 88	NANCY ANGERAY (54) samedi 26 avril
	TOUR DEPARTEMENTAL 54 55 88	COMBLES EN BARROIS (55) samedi 17 mai
	TOUR DEPARTEMENTAL 54 55 88 <i>MERITE JEUNES</i>	NANCY PULNOY -54) samedi 31 mai
	TOUR DEPARTEMENTAL 54 55 88	EPINAL (88) samedi 21 juin
	TOUR DEPARTEMENTAL 54 55 88	VITTEL HAZEAU samedi 27 septembre
ALSACE	ALSACE MATCH PLAY - T1	RHIN (68) samedi 03 mai
	ALSACE MATCH PLAY - T2	STRASBOURG (67) samedi 27 septembre

Toutes les épreuves départementales doivent être jouées en score maximum

VIII. REGROUPEMENTS ET STAGES JEUNES

REGROUPEMENTS ET STAGE JEUNES et POLE GRAND EST	
REGROUPEMENTS TERRITORIAUX U10/U12 Ch-Ardenne & Meuse	CHALONS EN CHAMPAGNE (51) Dimanche 1er décembre
	MOURMELON (51) Dimanche 2 mars
	CHALONS EN CHAMPAGNE (51) Dimanche 30 mars
REGROUPEMENTS TERRITORIAUX U10/U12 Alsace	STRASBOURG (67) Dimanche 8 décembre
	ALSACE GOLF LINKS (68) Dimanche 2 février
	LA WANTZENAU (67) Dimanche 30 mars
REGROUPEMENTS TERRITORIAUX U10/U12 Lorraine	METZ CHERISEY (57) dimanche 8 décembre
	LA GRANGE AUX ORMES (57) dimanche 2 février
	NANCY AINGERAY (54) dimanche 30 mars
REGROUPEMENTS HIVERNAUX - <u>POLE GRAND EST</u>	KEMPFERHOF (67) 23 et 24 novembre
	KEMPFERHOF (67) 18 et 19 janvier
	KEMPFERHOF (67) 15 et 16 mars
STAGE DE JEU - <u>POLE GRAND EST</u>	ESPAGNE - Valle del Este 15 au 22 février
STAGE PREPA GPJ et MATCH HDF GRAND EST U12	STRASBOURG et LA WANTZENAU 16 au 18 avril
STAGE ÉTÉ U10 GIRLS	METZ CHERISEY & ACADEMOS (57) 28 et 29 août
STAGE ÉTÉ U10 BOYS	METZ CHERISEY & ACADEMOS (57) 30 et 31 août

IX. LA CHARTE DES 15 ENGAGEMENTS



THÈME 1 LIMITER ET MESURER NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

1. Alimentation durable
2. Mobilités durables
3. Réduction des déchets
4. Préservation des ressources en eau

THÈME 2 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE PLUS RESPONSABLE

6. Achats responsables
7. Sponsoring et partenaires
8. Empreinte numérique

THÈME 3 LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

9. Contribution à une société plus inclusive
10. Promotion de l'égalité femmes-hommes
11. Accessibilité pour les personnes en situation de handicap

THÈME 4 INFORMER, SENSIBILISER ET FORMER

13. Gestion responsable des bénévoles
14. Mobilisation interne à la démarche d'écoresponsabilité de l'événement
15. Éducation au développement durable

La Charte complète et détaillée est à télécharger sur **EXTRANET**
<https://xnet.ffgolf.org>

→ « documentation » → « transition écologique »

X. REGLEMENT COMMUN A TOUTES LES COMPETITIONS DE LA LIGUE

Le Comex de la Ligue de Golf du Grand Est se réserve le droit de modifier tout ou partie des règlements.

DEROULEMENT DES EPREUVES

Les dispositions (tableau officiel, balle, téléphones portables, voiturettes, comportement, retard au départ, jeu lent, abandons, recording, règles d'entraînement etc.) du Vademecum de la Fédération Française de Golf sont applicables à toutes les épreuves de la Ligue de Golf du Grand Est.

REGLEMENT PARTICULIER DES EPREUVES

Le règlement particulier des épreuves complète les règlements généraux des épreuves fédérales, le règlement spécifique des épreuves interrégionales ainsi que le présent règlement général commun à toutes les compétitions de la Ligue.

Les conditions du règlement particulier priment sur celles des règlements généraux dès lors qu'elles dérogent ou adaptent ces règlements.

INSCRIPTIONS

Sauf disposition autre figurant au règlement particulier de l'épreuve, toutes les inscriptions (équipes, équipiers, joueurs pour les compétitions Jeunes) se font sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) et ne sont validées qu'à réception du règlement du droit d'engagement correspondant **avant la date limite fixée dans le règlement particulier**.

Pour les épreuves par équipes, le club peut inscrire un nombre de joueurs égal au double du nombre de joueurs prévus pour jouer le ou les tours de stroke play (sauf épreuves Golf d'Entreprise). Les joueurs prenant le départ doivent obligatoirement figurer sur la fiche de composition d'équipe remise signée au Comité de l'épreuve lors de la réunion des capitaines.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Sauf disposition autre figurant au règlement particulier de l'épreuve (épreuve ouverte aux professionnels par exemple), les conditions de participation sont celles figurant au règlement général des épreuves fédérales.

Pour les épreuves par équipes, les joueurs doivent obligatoirement être licenciés de lien 1 (membre AS) dans un club de la Ligue.

Rappel : pour les compétitions en catégorie d'âge mid-amateur et senior ce n'est pas l'année civile qui est prise en référence mais la veille du premier jour de l'épreuve. Le changement de catégorie se fait à la date d'anniversaire.

HORAIRES DE DEPART

Sauf disposition autre figurant au règlement particulier de l'épreuve, les horaires de départ sont fixés par le Comité de l'épreuve.

INDEX

Sauf disposition autre figurant au règlement particulier de l'épreuve, l'index pris en compte est celui détenu à la date limite d'inscription des équipiers ou des joueurs.

Pour la gestion de l'index, RMS prend en compte l'index détenu au jour de la compétition.

CERTIFICAT MEDICAL / QUESTIONNAIRE DE SANTE

CF. VADEMECUM FFGOLF

- Pour les épreuves nécessitant le droit de jeu fédéral : Etre titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf.

- Pour les épreuves ne nécessitant pas le droit de jeu fédéral : le questionnaire de santé suffit.

COMITE DE L'EPREUVE

Sauf disposition autre figurant au règlement particulier de l'épreuve, il est constitué :

- ⇒ d'un ou de représentants du corps arbitral, dont le Chef Arbitre
- ⇒ du Président de l'Association Sportive du club recevant l'épreuve ou de son représentant désigné
- ⇒ du représentant de la Ligue

Le cas échéant, en cas d'égalité des voix à l'issue d'un vote, le représentant de la Ligue a voix prépondérante. Les membres du Comité de l'Epreuve doivent être présents sur le site pendant toute la durée de l'épreuve.

Le Comité a toujours le droit d'annuler l'épreuve, de la faire jouer sur un nombre de jours inférieur à celui prévu au règlement particulier ou de modifier la forme de jeu, et ce même après le début de l'épreuve.

INTERDICTION DE FUMER - Cf. Vademecum fédéral

FORFAIT

Tout forfait, dûment constaté et non justifié, après la date limite d'inscription, avant, ou pendant une épreuve, qu'elle soit individuelle ou par équipe, peut faire l'objet de sanctions. La sanction est proposée par le Comité de l'Epreuve à la décision du Comité Directeur de la Ligue, après audition des équipiers ou joueurs concernés et du ou des arbitres de l'épreuve.

MONTRES ET TELEMETRES

-Interdit lors des épreuves Jeunes (Cf. *Vademecum fédéral*)

-Autorisé sur les autres épreuves selon les dispositions de la R4.3a(1).

DROIT A L'IMAGE

En tant que participant à des compétitions de Ligue ou Fédérales, les joueurs, le cas échéant leurs représentants légaux autorisent la Ligue à exploiter les droits d'utilisation de leur image. Cf. *Vademecum FFG § 4.4 (p.283)*

PROTECTION DES DONNEES – Cf. Vademecum fédéral (p. 282)

ANNULATION D'EPREUVE – En cas d'annulation d'épreuve, la Ligue n'est pas responsable des frais engagés (*en particulier les réservations d'hébergement non-annulables...*)

XI. CAHIER DES CHARGES DES EPREUVES DE LIGUE

ORGANISATION SPORTIVE

Heures d'ouverture :

- ⇒ vestiaire, practice, pro-shop, secrétariat, bar avec sandwiches une heure avant le 1^{er} départ,
- ⇒ restauration à partir de 11 h et jusqu'à 15 h minimum.
- ⇒ accès à l'eau potable gratuite impérative

Voiturettes : 2 voiturettes minimum à la disposition du Comité de l'Epreuve et des Arbitres.

Chariots : 10 chariots disponibles minimum.

Équipe d'organisation du tournoi mise à disposition par le club d'accueil :

- ⇒ 1 Organisateur Bénévole d'Épreuve de Club (à défaut un bénévole) doit être présent dès le 1^{er} jour de présence des arbitres pour la préparation de l'épreuve ;
- ⇒ 1 starter par tee de départ pour toute la période effective des départs (y compris délais et retards éventuels) ;
- ⇒ 1 emplacement recording réservé pour toute la période effective des retours,
- ⇒ 1 secrétariat pour la saisie des cartes de score sur RMS, et un OBEC/OSEC ou un bénévole pour le recording. (l'emplacement recording doit être isolé par rapport au bar, restaurant)
- ⇒ Marquage terrain : la veille ou l'avant-veille de la compétition, 1 OBEC/OSEC ou 1 bénévole désigné par la Commission Sportive du Club pour accompagner si besoin le corps arbitral.

Signaux sonores : 3 cornes de brume en état de marche.

Journée de reconnaissance du parcours :

- ⇒ à partir du lundi de la semaine précédant la compétition, accès gratuit et prioritaire pour 1 seul parcours de reconnaissance (**réservation obligatoire**) pour les capitaines, joueuses et joueurs participant à la compétition **selon les horaires fixés** par le Club organisateur et en accord avec le Comité de l'épreuve.

Tableau officiel : tableau d'affichage (au moins 2 m x 1 m) bien visible, près du secrétariat et strictement réservé à l'affichage des règlements, informations et résultats de l'épreuve disputée, et idéalement à l'abri de la pluie.

Départs membres et greenfees : Les départs peuvent être autorisés par le Comité de l'épreuve après les derniers départs de la compétition exclusivement. (**délai minimum de 30'**)

Sécurité : Trousse d'urgence, numéros de téléphone des médecins joignables, SAMU ou pompiers, plan d'évacuation. **Disposer impérativement d'un DAE en état de marche, dont l'emplacement est accessible et connu de tous, et d'au moins une personne (salariée ou bénévole) ayant été formée à son utilisation.**

Premiers secours : Le Club doit disposer lors de l'épreuve d'une personne salariée ayant suivi une sensibilisation aux gestes qui sauvent ou titulaire d'une qualification aux premiers secours.

Reunion des capitaines : La réunion des capitaines se tient la veille du 1^{er} tour de l'épreuve à 19H00.

La présence du capitaine ou de son représentant, ou de toute personne mandatée est obligatoire avant la fin de la réunion sous peine de disqualification de l'équipe. Ce représentant peut être un joueur figurant sur la liste de composition d'équipe, la personne autorisée à donner des conseils, ou toute autre personne mandatée par écrit par le capitaine.

FORFAITS

Le droit d'engagement des équipes ou compétiteurs déclarés ou constatés forfaits après la date limite d'inscription des équipiers ou joueurs restera acquis à la Ligue.

ORGANISATION FINANCIERE

➤ Participation de la Ligue pour les épreuves de Ligue (toutes catégories) :

Indemnisation club et Frais de cocktail et dotation :

▪ Compétition adultes :

- ⇒ Le versement forfaitaire est basé sur un montant de 1 000 € par jour de compétition plus 500 € pour les reconnaissances, soit 1 500 € pour une compétition de 1 jour, et 2 500 € pour une compétition de 2 jours.
- ⇒ Ces deux montants sont attribués pour un plateau minimum fixé à 20 équipes pour les compétitions par équipes et 100 joueurs pour les compétitions individuelles.

⇒ Si ces valeurs ne sont pas atteintes, un barème proportionnel sera appliqué soit :

Compétitions par équipes sur 2 jours :

- 1 500 € pour 12 équipes ou moins
- Entre 13 et 19 équipes le montant accordé sera calculé comme suit :
 $2\,500\text{€} \div 20 \times \text{nombre d'équipes}$

Compétitions par équipes sur 1 jour :

- 1 000 € pour 12 équipes ou moins
- Entre 13 et 19 équipes le montant accordé sera calculé comme suit :
 $1\,500\text{€} \div 20 \times \text{nombre d'équipes}$

Compétitions individuelles sur 2 jours :

- 1 500 € pour 60 joueurs et joueuses ou moins
- Entre 60 et 100 joueurs et joueuses le montant sera calculé comme suit :
 $2\,500\text{€} \div 100 \times \text{nombre de joueurs et joueuses sur la feuille de départ.}$

Compétitions individuelles sur 1 jour :

- 1 000 € pour 60 joueurs (joueuses) ou moins
- Entre 60 et 100 joueurs et joueuses le montant sera calculé comme suit :
 $1\,500\text{€} \div 100 \times \text{nombre de joueurs et joueuses sur la feuille de départ.}$

Les frais de cocktail seront indemnisés à hauteur de 200€ pour moins de 80 participants et 300€ pour plus de 80 participants

Ces versements peuvent éventuellement être réduits des frais que la ligue aura dû supporter si le club n'a pas mis à disposition les personnels et OBEC/OSEC aux conditions déterminées au dispositif « équipe d'organisation mise à disposition par le club d'accueil »

▪ **Compétition Jeunes :**

Pour les épreuves jeunes sur une journée, la participation forfaitaire de la ligue est de 500 €, plus une indemnité de 100 € pour le « goûter » de remise des prix, et ce quel que soit le plateau de joueurs et joueuses et pour des épreuves individuelles ou par équipes.(PQ1 et Finale CNEDG)

A titre exceptionnel, et pour tenir compte du plateau et des contraintes particulières, **la qualification PQ2 fera l'objet d'un forfait de participation de 1 500 €** pour la reconnaissance, les deux tours de compétition, **plus une indemnité de 200€ pour le « goûter » de remise des prix.**

▪ **Cas particulier du Golf Entreprise :**

Les frais de cocktail (forfait de 300€) sont prévus exclusivement pour la finale de Ligue (Coupe de France & Championnat Individuel et Interrégion Est) et les coupes de clôture par territoire.

• **Délégués de Ligue, Arbitres :**

Les frais seront pris en charge par la Ligue à réception des notes de frais individuelles correspondantes accompagnées de tous les justificatifs originaux, et ce dans un délai limité à 30 jours du lendemain de l'épreuve.

Seuls les délégués et arbitres ayant reçu du siège de la ligue une feuille de mission peuvent prétendre à la prise en charge de leurs frais.

➤ **Grands Prix, Classics Mid-Am, Grands Prix Seniors, Trophées Seniors, et Grands Prix Jeunes :**

Les frais du ou des représentants du corps arbitral (déplacement, hébergement et restauration), ainsi que le cocktail de remise des prix et les trophées sont **à la charge du club organisateur.**

Les droits d'engagement des joueurs restent entièrement acquis au club organisateur.

RAPPEL : Les critères d'attribution de ces épreuves sont :

- avoir son Ecole de Golf labellisée (sur l'année en cours)
- le nombre de joueurs sur l'épreuve N-1 doit être supérieur à 60 inscrits
- avoir un Arbitre ou un OBEC/OSEC en activité

JEUNES



Maman, Papa : laissez-moi jouer au golf !

Les épreuves de Ligue

Seuls les accompagnateurs des jeunes de la catégorie U12 désignés par le Comité (munis d'un signe distinctif) peuvent se tenir à proximité des joueurs.

Leur rôle est limité à l'assistance des joueurs pour le respect de la cadence de jeu, l'application des règles et la restitution des scores.

Tous les autres spectateurs (parents, pros, responsables, dirigeants,...) doivent se tenir sur le terrain à une distance des joueurs ne leur permettant pas de donner des conseils (minimum 30 mètres).

Ce sont des enfants. C'est un sport.

Ce n'est qu'un jeu. C'est leur compétition.

Ce sont des accompagnants bénévoles.

C'est l'arbitre qui donne des conseils.

Interdiction de donner de conseils à quiconque !

Les sanctions

Tout parent ou accompagnateur non autorisé s'adressant à un joueur lors d'un tour pourra être convoqué devant le Comité et une sanction pourra être prise (exclusion du terrain pour le / les parent(s)).

www.ligue-golfgrandest.org



1. REGLEMENT SPECIFIQUE POUR LES EPREUVES JEUNES

CERTIFICAT MEDICAL / QUESTIONNAIRE DE SANTE

CF. VADEMECUM FFGOLF

- Pour les épreuves nécessitant le droit de jeu fédéral : Etre titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf.
- Pour les épreuves ne nécessitant pas le droit de jeu fédéral : le questionnaire de santé suffit.

LUTTE CONTRE LE DOPAGE

CF. VADEMECUM FFGOLF

Chaque joueur inscrit à une épreuve fédérale ou de Ligue peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire. En cas de contrôle positif et/ou de refus de se soumettre à un contrôle, le joueur et son équipe pourront être sanctionnés conformément au Règlement disciplinaire de lutte contre le dopage de la ffgolf.

Des contrôles par voie de prélèvements sanguins peuvent se dérouler. De tels contrôles sur des mineurs ne peuvent être faits que sur présentation d'une autorisation écrite des représentants légaux. L'absence d'une telle autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et susceptible de donner lieu, aux termes de la réglementation de lutte contre le dopage, à une sanction d'interdiction de participer aux compétitions pour une durée de deux ans.

INTERDICTION DE FUMER

CF. VADEMECUM FFGOLF

Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs, aux donneurs de conseils et capitaines de fumer dans toute l'enceinte du golf, sauf à proximité immédiate du Club House.

Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.

L'interdiction de fumer est étendue par la Ligue aux accompagnateurs éventuellement désignés pour encadrer les groupes de joueurs U12. Il est demandé aux spectateurs de s'en abstenir également.

CADETS

CF. VADEMECUM FFGOLF

Lors d'un tournoi réservé exclusivement aux jeunes (U21), **les cadets sont INTERDITS.**

- *Application de la règle R 10.3 et Art 1.2.8-a page 18 du VDMC 2025 de la FFGolf du Règlement Général des Epreuves Fédérales Amateurs figurant dans de l'extrait du Vademecum de la FFGolf 2025 : cadet non autorisé* → **Pénalité : Stroke Play et Match Play : le joueur encourt la pénalité générale** (2 coups de pénalité en Stroke Play et 1 trou de pénalité en Match Play) **pour chaque trou au cours duquel une quelconque infraction s'est produite.** Si l'infraction se produit entre le jeu de deux trous, la pénalité s'applique au trou suivant.

PRO - CONSEIL (A titre dérogatoire : pour les épreuves départementales)

Dans le but de parfaire leur enseignement, sur les épreuves départementales, les **professionnels enseignants** des joueurs et joueuses peuvent accompagner les jeunes sur le parcours pendant le temps de jeu d'une épreuve, et **intervenir en tant que CONSEIL** auprès de leurs joueurs et joueuses pour aider au déroulement de leur jeu.

L'utilisation de voiturettes par les pros, en tant que conseil des joueurs et joueuses, n'est pas autorisé (article 1.2.4 page 17 du VDMC 2025 de la FFGolf)

ACCOMPAGNATEURS

Pour les épreuves de Ligue, seuls les accompagnateurs des jeunes de la catégorie U12 désignés par le Comité pourront se tenir à proximité des joueurs. Le rôle des accompagnateurs est limité à l'assistance des joueurs pour le respect de la cadence de jeu, l'application des règles et la restitution des scores. Les accompagnateurs ne peuvent pas donner de conseil à quiconque dans la compétition.

Tous les autres spectateurs quels qu'ils soient (parents, pros, responsables, dirigeants,.) devront se tenir sur le terrain à une distance des joueurs ne leur permettant pas de donner des conseils (minimum 30 mètres). Les accompagnateurs officiels seront munis d'un signe distinctif.

Tout parent ou accompagnateur non autorisé s'adressant à un joueur lors d'un tour pourra être convoqué devant le comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de quitter le club (→ Application de la règle locale permanentes des Epreuves Fédérales Amateurs. § 14)

CHARIOTS ELECTRIQUES ET VOITURETTES

CF. VADEMECUM FFGOLF

Lors d'un tournoi exclusivement réservé aux jeunes, **les chariots électriques ne sont pas autorisés.**

→ Application de l'Art 1.2.8-b page 19 du Règlement Général des Epreuves Fédérales Amateurs figurant dans de l'extrait du Vademecum de la FFGolf 2025 : **chariot électrique non autorisé** → Pénalité : **Stroke Play**: le joueur encourt la pénalité générale (mais avec un maximum de 4 coups par tour). En **match play** : ajustement du score : déduction d'un trou avec un maximum de 2 trous déduit par tour. Si l'infraction se produit entre le jeu de deux trous, la pénalité s'applique au trou suivant.

Pour les épreuves exclusivement réservées aux jeunes U21, **les voiturettes et les autres moyens de transport ne sont pas autorisés dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs.**

APPAREILS DE MESURE DE DISTANCE

CF. VADEMECUM FFGOLF

Lors d'un tournoi exclusivement **réservé aux jeunes (U21)**, **l'utilisation des appareils de mesure de distance n'est pas autorisée** lors des tours de compétition. Son utilisation est autorisée lors de la partie de reconnaissance.

Cette disposition concerne toutes les épreuves fédérales (individuelles et par équipes) et toutes épreuves de la Ligue Grand Est concernant les jeunes (U21).

→ Application de l'Art 1.2.8-c) p.19 du Règlement Général des Epreuves Fédérales Amateurs figurant dans de l'extrait du Vademecum de la FFGolf 2025 : **appareils de mesure de distance** → Pénalité **Stroke Play** et **Match Play** : 1^{re} infraction = le joueur encourt la pénalité générale / 2^e infraction = **Disqualification**

Sur les parcours : Un marquage au sol des distances principales « entrée de green » doit être réalisé s'il n'existe pas en fixe – cf. VDMC FFGolf 2025 – Art. 1.5.1.3 page 76.

UTILISATION DU TÉLÉPHONE PORTABLE ET AUTRES DISPOSITIFS

Le joueur et le cadet sont autorisés à utiliser leur téléphone portable pour joindre le Comité de l'épreuve, consulter tous les documents de l'épreuve et le livescoring. Tout autre utilisation du téléphone doit se faire dans le respect de la Règle 4-3 et du code de comportement.

Pendant un tour, un joueur ne doit pas écouter ou regarder un contenu de quelconque nature sur **un appareil audio ou vidéo personnel**. En cas d'infraction, les pénalités de la Règle 4-3 s'appliquent.

SCORE MAXIMUM

La règle du **Score Maximum** (9*) sera appliquée sur toutes les **épreuves départementales et régionales, les promotions et divisions U16, les GP Jeunes (sauf Majeurs U14 et Nationaux U12)**

**Score max 9 = si la balle n'est pas rentrée dans le trou après son 8^e coup, le joueur ramasse la balle et marque 9.*

A noter ensuite que : le Championnat de France des Jeunes (**CFJ**) se jouera en **Stroke Play**.

COMPORTEMENT ET ETIQUETTE

CF. VADEMECUM + HARD CARD FFGOLF

Si un joueur ou accompagnateur ne respecte pas le code de comportement de l'épreuve, se comporte de manière incorrecte sur le parcours ou dans le club House ou le restaurant (jet de club, coup de club dans le sol, le sac ou le chariot, paroles grossières, etc.), ou s'il ne respecte pas l'étiquette, y compris durant la journée d'entraînement, il sera informé que le Comité de l'épreuve se prononcera sur une possible sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification ou exclusion du terrain. La décision prise par ce dernier sera définitive pour l'épreuve concernée.

Dans le cas d'insultes à un membre du Comité ou à un arbitre, de jet de club dangereux ou de manquement grave à l'étiquette, le joueur sera immédiatement disqualifié pour le tour ou le match en cours. De plus, le Comité de l'épreuve aura la possibilité de disqualifier le joueur pour la totalité de l'épreuve (Qualification Régionale, Championnat de Ligue Jeunes, ...).

JOURNEE DE RECONNAISSANCE DU PARCOURS

À partir du lundi de la semaine précédant la compétition, accès gratuit et prioritaire pour 1 seul parcours de reconnaissance pour les capitaines, joueuses et joueurs participant à la compétition selon les horaires fixés par le Club organisateur. (→concerne les compétitions Adultes et Jeunes)

RECORDING ET ENREGISTREMENT DES SCORES

CF. VADEMECUM FFGOLF

Application de la R3.3b(2)

Afin d'éviter tout litige, les joueurs devront appliquer la procédure suivante :

- ⇒ Tous les joueurs de chaque groupe doivent impérativement se présenter ensemble au recording, et ce dès la fin du dernier trou. Les joueurs non présents avec leurs co-compétiteurs seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte "aussitôt que possible" et donc contrevenant à la Règle 3.3b.
- ⇒ Les joueurs doivent attendre que leur carte ait été vérifiée et enregistrée sur ordinateur. La carte sera considérée comme rendue, selon les termes de la Règle 3.3b, lorsque les deux pieds du joueur auront quitté le recording.

2. CHALLENGE NATIONAL DES ECOLES DE GOLF FINALE REGIONALE GRAND EST

Règlement particulier de l'épreuve

GOLF ACADEMIE ⁽⁵⁷⁾

Samedi 04 octobre 2025

Rappel des ENJEUX et OBJECTIFS du Challenge National des Ecoles de Golf :

- ⇒ Développer l'approche du golf par l'activité, en situation réelle de jeu et répondre à l'attente des jeunes
- ⇒ Inciter les jeunes à jouer sur le parcours, en dehors des entraînements organisés par les écoles de golf
- ⇒ Expérimenter différents formats de jeu (seul ou équipes, strokeplay, matchplay etc...)

(CF. documents FFG du Challenge sur l'Extranet)

OBJECTIFS ET MOYENS

- ⇒ Animer par le jeu sur le parcours, les catégories U10/U12/U14 dont l'index est compris entre **20 et 54 (Non classé)** ;
- ⇒ Inciter les Ecoles de Golf à proposer des animations et mettre en place des compétitions « ludiques » pour jeunes ;
- ⇒ Inciter les Ecoles de Golf à proposer des compétitions avec les repères jeunes
- ⇒ Permettre aux plus jeunes joueurs de participer à une épreuve par équipes ;
- ⇒ Permettre à un groupe de jeunes joueurs de s'identifier à son Club, à son Ecole de Golf et à **défendre ses couleurs** ;
- ⇒ Inciter les jeunes à découvrir la compétition et l'esprit d'équipe dans un sport individuel.

➔ **Finale ouverte aux joueurs U14/U12/U10 // Index pris en compte au 1^{er} septembre 2025**

SELECTION

Les clubs classés aux **8 premières places du Classement des CLUBS de la Ligue (classement Extranet ffgolf) du Challenge National des Ecoles de Golf 2025 au 1^{er} septembre**, sont qualifiés pour participer à cette finale Régionale.

→ Un mail de convocation leur sera envoyé début septembre, et ils devront confirmer leur présence pour la finale de début octobre. (➔ confirmation à donner avant le 15 septembre)

Si un club ne peut pas participer, le club classé 9^e sera convoqué, et ainsi de suite...

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Tout joueur participant à l'épreuve doit être titulaire d'une licence de lien 1.

Chaque Ecole de Golf pourra inscrire de 4 à 8 joueurs (avant le 15/09/2025), et devra présenter le matin et l'après-midi une équipe de 4 joueurs constituée sur les bases suivantes :

Répartition des catégories : Sur l'ensemble de l'équipe il doit y avoir au moins :

- **UNE FILLE** (matin et après midi)
- **UN(E) U12** (matin et après midi)

INDEX : Index pris en compte au 1^{er} septembre 2025

- ⇒ La somme des index des 4 joueurs devra être **supérieure à 120**.
- ⇒ **Minimum de 20 d'index** pour le ou les meilleurs.

FORME DE JEU

Les Clubs formeront leur équipe de cette façon : **2 GREENSOMES**

La règle du **Score Maximum (9*)** sera appliquée.

**Score max 9 = si la balle n'est pas rentrée dans le trou après son 8^e coup, le joueur ramasse la balle et marque 9.*

DISTANCE ET REPERES DE JEU :

Distances Jeunes préconisées dans le Vademecum fédéral pour les U12, U14 Filles et Garçons.

CATEGORIES	GARCONS	FILLES
U12 MOINS DE 13 ANS	Gris	Violet
U14 BENJAMINS	Jaune	Rouge

(il est possible que les partenaires d'un Greensome jouent de repères différents)

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

- **Matin :**
 - ⇒ **9 trous / 2 Greensomes / Stroke Play (score max) / les 2 cartes** sont prises en compte.
 - ⇒ **Bonus :** au moins 1 joueur U10 = - 3 pts sur le total des 2 cartes
 - ⇒ **Départage :** sur la moins bonne des 2 cartes
- **Après-midi :** *Tableau match play réalisé suite au classement du stroke play.*
 - ⇒ **Match Play / 3 trous / 2 matchs en Greensomes par rencontre.** (PAS de score maximum).
 - ⇒ **Tableau Match Play à 8 clubs / 3 rencontres** *(la composition des équipes peut changer entre chaque rencontre)*
 - ⇒ **Formule football :** les matchs vont au bout des 3 trous / 1 point par trou gagné / 0 points par trou égalité / le résultat annoncé est celui des trous gagnés par chaque greensome.
 - ⇒ **Le total des 2 Greensomes donne le résultat final de la rencontre**
 - ⇒ **Pas d'égalité possible.** Dans un match , en cas d'égalité parfaite à l'issue des 2 greensomes, les capitaines des équipes concernées composeront un greensome qui partira en play-off mort soudaine trou par trou. Ce play-off sera obligatoirement composé de 2 des joueurs ou joueuses ayant joué un des greensomes de la journée

Avant chaque rencontre le capitaine doit déposer sa fiche de composition d'équipe pour le tour au recording.

Après chaque match les joueurs sont priés de se rendre au recording pour annoncer le score.

CLASSEMENT ET PRIX

- L'équipe championne se verra attribuer une Coupe.
- Des médailles seront remises aux joueurs des 3 premières équipes.
- Un goûter est offert à l'issue de chaque épreuve par la Ligue.

DOTATION FINANCIERE ET INDEMNISATION

La Ligue indemniser les 8 clubs sélectionnés pour le déplacement de leurs joueurs à hauteur de 120€ par club (sous réserve du déplacement effectif).

Les 3 premières EdG qui s'illustreront lors de cette journée seront récompensées sous forme d'un chèque bancaire* de la Ligue de Golf du Grand Est (dotation conjointe ACADOMIA et Ligue).

L'EdG qui aura terminé première de la Ligue Grand Est au classement national au 31/08/2025, recevra également une récompense sous forme de chèque bancaire* de la part de la Ligue (sous réserve de participation à la Finale).

(*) : les montants sont volontairement non exprimés .

CAPITAINE ET CONSEILS

Chaque équipe devra désigner 1 capitaine (adulte) qui assistera à la réunion des capitaines. Seul le capitaine désigné peut donner des conseils sur le parcours (seulement entre les trous). Les autres accompagnateurs, jeunes et adultes ne peuvent pas donner de conseils ni pendant le jeu, ni entre les trous.

→ Cf. p25 : « règlement spécifique pour les épreuves jeunes » → « Accompagnateurs »

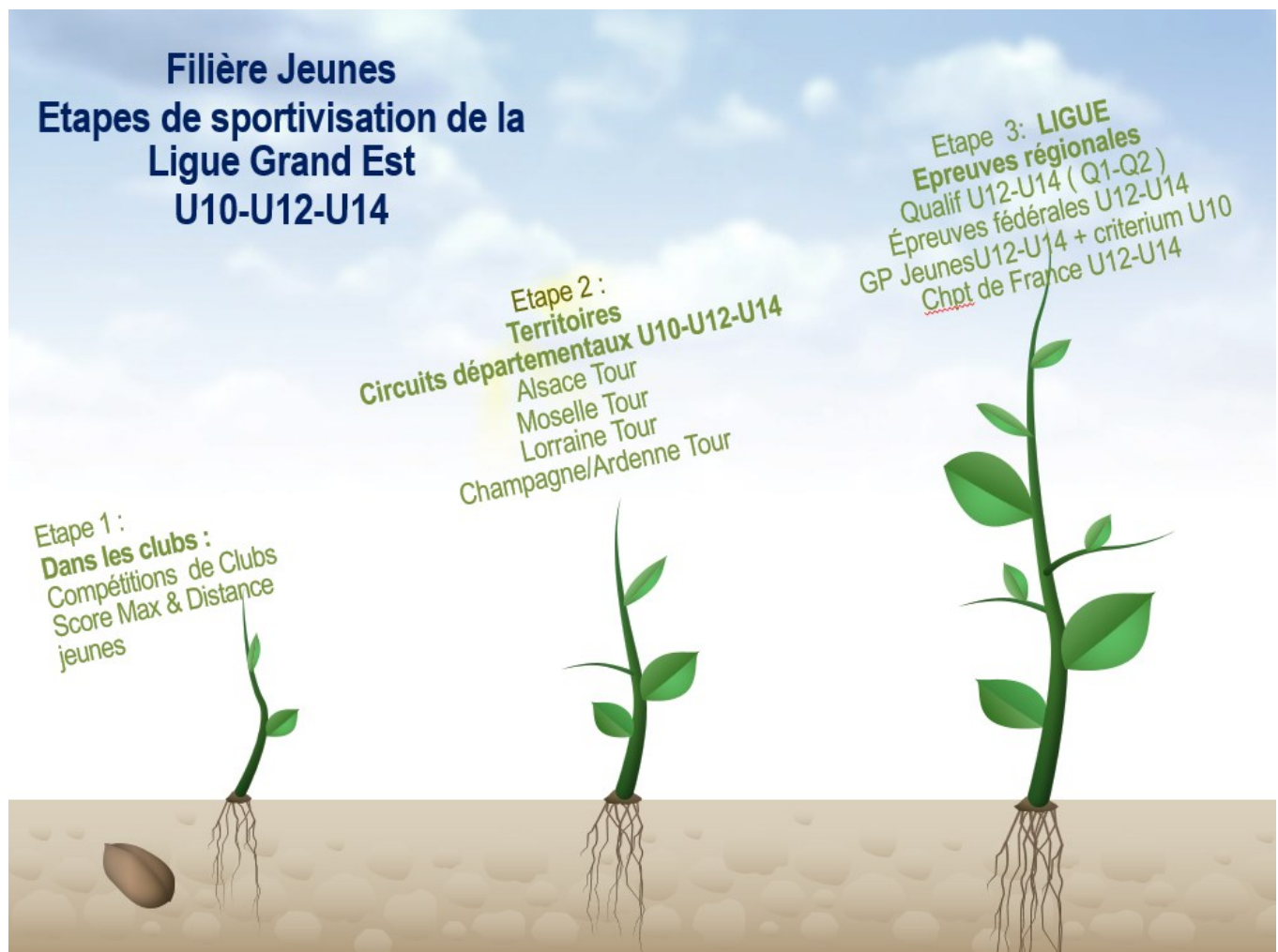
INSCRIPTIONS

- ⇒ **L'inscription des équipes sélectionnées et des joueurs** se fait sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **15 septembre** ;
- ⇒ Chaque équipe comprend de 4 à 8 joueurs et joueuses licenciés pour l'année en cours dans l'Association Sportive qu'ils représentent (lien 1) ;
- ⇒ Chaque équipier doit jouer pour l'équipe dans laquelle il est inscrit sur la fiche de composition d'équipe.
- ⇒ Droit d'engagement : offert par la ligue.

COMITE DE L'EPREUVE -

- ⇒ Le Représentant de la Commission Jeunes et/ou de l'ETR de la Ligue;
- ⇒ Le Président de l'Association Sportive du club recevant ou son représentant ;
- ⇒ Le/les représentant/s du corps arbitral.
- ⇒ Le Comité d'épreuve fixera l'heure de la réunion des Capitaines

3. LA FILIERE JEUNES COMPETITION DE LA LIGUE EN ROUTE VERS LA PERFORMANCE



4. LES TOURS DEPARTEMENTAUX U10 / U12 / U14

OBJECTIFS

- ⇒ Préparation aux qualifications pour le Championnat de France Jeunes (CFJ)
- ⇒ Alimenter de manière permanente la filière jeune de la Ligue
- ⇒ Faire jouer en compétition
- ⇒ Faire jouer pour certains, des compétitions 18T et 9T en score maximum
- ⇒ Aider à la sportivisation des Ecoles de Golf
- ⇒ Dynamique de proximité

ORGANISATION ET CALENDRIER

- ⇒ Le modèle de circuit doit être constitué de **4 à 6 épreuves par département ou regroupements de départements**
- ⇒ Les Epreuves doivent se dérouler de mars à octobre avec au moins 1 épreuve devant se dérouler avant la qualification de zone (PQ1)
- ⇒ Département ou regroupement de départements :
 - **Moselle Tour** (57)
 - **Tour Départemental 54-55-88** (Meurthe&Moselle, Meuse, Vosges)
 - **Champagne Ardenne Tour** (51/08 et 10/52)
 - **Alsace Tour** (67 & 68)

Chaque Comité Départemental ou Territorial prend en charge l'organisation des épreuves se déroulant dans son département ou territoire en collaboration avec la Ligue et les clubs d'accueil.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuves ouvertes aux joueurs de moins de 15 ans garçons ou filles, licenciés dans une Association Sportive affiliée à la ffgolf, et dont le club se trouve dans la Ligue Grand Est.

Les catégories sportives prises en compte sont celles de l'année en cours (année civile).

Chaque joueur doit attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible dans l'espace licencié (sur le site de la ffgolf). Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions.

APPAREIL DE MESURE DE DISTANCE

- ⇒ **L'utilisation des appareils de mesure de distance n'est pas autorisée lors des tours de compétitions**. Son utilisation est autorisée lors de la partie de reconnaissance.

FORMES DE JEU ET CATEGORIES

- ⇒ Départs et classement par catégorie d'âge, sexe & séries de jeu
- ⇒ **Des séries de jeu** en fonction du niveau :

Classés ≤ à 40 d'index		18T Score maximum (9) * – parcours Jeunes
Classé > à 40 d'index & Non Classés		9T Score maximum (9) * – parcours Jeunes

DRAPEAU JAUNE exigé pour la catégorie Classés > à 40 & Non-Classés

DRAPEAU BLANC exigé pour la catégorie Classée ≤ 40

** Principe du score maximum de 9 par trou : lorsque le joueur tape son 8^e coup, s'il ne rentre pas la balle, il note le score maximum de 9 sur sa carte. (Quel que soit le par du trou)*

Objectif : améliorer le temps de jeu et minimiser l'impact de score catastrophique sur de jeunes joueurs.

- ⇒ Dans **les séries ≤ à 40 : 6 catégories d'âge** :
 - U10 garçons et U10 filles
 - U12 garçons et U12 filles
 - U14 garçons et U14 filles
- ⇒ Dans **la série > à 40 (& Non-Classés) : 6 catégories d'âge** :
 - U10 garçons et U10 filles > à 40
 - U12 garçons et U12 filles > à 40
 - U14 garçons et U14 filles > à 40 & Non-Classés
- ⇒ Une **série spéciale Non- classés U10/U12**
 - Non classés U10/U12 garçons et U10/U12 filles

DEPARTS ET REPERES

Suivant le nombre des inscrits, **choix possible entre départs shot gun ou départs étalés.**

Repères de départ « parcours jeunes »

CATEGORIES	GARCONS	FILLES
U10/U12 non classés	Orange (parcours drapeaux)	Orange (parcours drapeaux)
U10 classés MOINS DE 11 ANS	Violet	Violet OU Rose
U12 classés MOINS DE 13 ANS	Gris	Violet
U14 classés & non classés BENJAMINS	Jaune	Rouge

ENGAGEMENTS ET INSCRIPTIONS

- ⇒ L'inscription des joueurs doit se faire sur l'Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.
- ⇒ Les balles de practice et les droits de jeu sont à la charge du joueur
- ⇒ **Droit de jeu fixé à 5€/ joueur, payable** au club organisateur le jour de la compétition
- ⇒ Greenfees offerts par le club organisateur.

PRECISIONS

- ⇒ Epreuve non-fumeur
- ⇒ Pas de chariot électrique, ni de cadet
- ⇒ Les appareils de mesure de distance sont interdits pendant le tour de compétition.
- ⇒ Pour les parties non classées et U12: chaque partie doit être suivie par un marqueur adulte. Attention le marqueur n'intervient pas directement auprès des joueurs.

ASBC & OBEC/OSEC

Présence souhaitée pour organiser, contrôler le bon déroulement de l'épreuve et vérifier le terrain.

RECORDING

Prévoir un lieu de recording à l'abri et au calme avec un adulte présent.

POINTS ET CLASSEMENTS

Chaque circuit par zone aura son propre classement.

Dans chaque série des points par étape sont attribués en fonction du classement (selon le niveau de jeu).

Classement	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e	11 ^e
Points	135	101	81	68	57	47	41	34	27	24	20
Classement	12 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e	16 ^e	17 ^e	18 ^e	19 ^e	20 ^e	21 ^e	
Points	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	

Un jeune qui a obtenu un index $\leq$ à 40 en cours de saison cumule les points acquis dans les deux séries.

Départage RMS en cas d'égalité (9, 6, 3) sur 9T et 18T pour la 1^{re} place.

Les points sont additionnés puis partagés en cas d'exæquo à une place X. En cas d'exæquo au Classement Général c'est la dernière épreuve qui départagera.

Si 2 joueurs sont à égalité de point au soir de la dernière étape pour la 1^{re} place : play-off stroke-play/strokeford) en mort subite.

En cours d'année, le retour de 18T à 9T n'est plus possible

RECOMPENSES

Lors de chaque étape, le Comité Départemental ou Territorial se réserve le droit de distribuer des récompenses aux 2 ou 3 premiers par catégorie de jeu, par âge et par sexe.

Au soir de la dernière étape de chaque circuit : les joueurs ayant totalisé le + de points dans leur catégorie de jeu, d'âge et par sexe, seront désignés champions départementaux
→ Les champions seront récompensés par leur CD ou CT par une coupe ou une médaille.

Prise en charge financière par le CD ou CT référent.

Le club d'accueil s'engage à prévoir un goûter, pris en charge financièrement par le CD ou CT référent.

5. LE MASTERS U10

Règlement particulier de l'épreuve

AVRAINVILLE ⁽⁵⁴⁾

Dimanche 12 octobre 2025

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte prioritairement aux joueur(se)s licencié(e)s dans la Ligue de Golf du GRAND EST dans la catégorie U10 (nés en 2015 et après) à jour de leur licence et certificat médical auprès de la FFG et ayant joué au moins 3 tours de SP au 3/09/2025.

Le champ sera limité à 30 jeunes dont 18 garçons et 7 filles + 5 WC Ligue

Les joueurs seront retenus d'abord dans l'ordre de la moyenne de Stroke Play sur 18T, puis sur 9T et enfin par l'index au **3/09/2025** tout en respectant le nombre de filles.

Chaque joueur participant doit avoir une personne référencée comme « accompagnante » disponible pour suivre la partie sur la journées (obligatoire pour participer à l'épreuve).

SELECTION ET INSCRIPTION

- ⇒ **La sélection des 30 joueurs** sera réalisée en tenant compte des informations ci-dessus.
- ⇒ Un mail de convocation sera envoyé aux joueurs retenus début septembre. Ils devront par retour de mail confirmer leur présence et indiquer la personne référencée comme « accompagnante » (➔ **confirmation à donner avant le 25 septembre**).
- ⇒ Droit d'inscription : Gratuit

FORME DE JEU

Score Maximum sur 9 trous - individuel

Marques de départs : les longueurs de jeu préconisées par la FFG seront respectées dans la mesure du possible (cf Vademecum Fédéral)

Départs: **Shot Gun à 11h30**

Classement en brut et par sexe. Départage RMS en cas d'égalité.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Epreuve non-fumeur / Cadets, chariots électriques non autorisées.

Utilisation des appareils de mesure de distance interdits.

Seuls les accompagnateurs désignés « suiveurs de parties » pourront se tenir sur le terrain à proximité des jeunes, les autres accompagnateurs devront se tenir à distance raisonnable ne leur permettant pas de donner des conseils.

CLASSEMENT ET RECOMPENSES

-La 1ère fille et le 1er garçon du classement du Masters U10 seront déclarés Championne et Champion Grand Est U10 2025 et recevront un trophée.

-3 prix brut U10 Filles et 3 prix brut U10 Garçons

-Un goûter est offert à l'issue de l'épreuve par la Ligue.

6. QUALIFICATIONS REGIONALES POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES

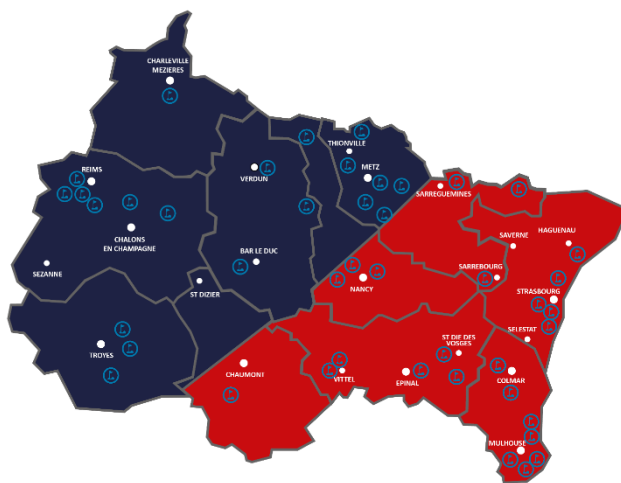
Règlement particulier de l'épreuve

Afin d'équilibrer les zones de qualification jeunes, en nombre de joueurs et niveau de jeu, une répartition en zone Est et Ouest telle qu'elle est indiquée sur la carte ci-dessous a été décidée pour la phase de qualification PQ1 pour le CFJ.

Zone OUEST

Chérisey
Combles en Barrois
Faulquemont
Golf Academie
Grange aux Ormes
Longwy
Madine
Metz Technopole
Preisch
Thionville
Verdun (practice)

Bezannes
 Châlons Champagne
 Chardonnay
 Forêt d'Orient
 Mourmelon
 Poursaudes
 Reims
 Troyes la Cordelière
 Troyes Ermitage



Zone EST

Avrainville
Bitch

Epinal
Ligne Bleue des Vosges
Nancy Aingeray
Nancy Pulnoy
Sarrebouurg
Sarreguemines
Vittel Ermitage
Vittel Hazeau
Arc en Barrois

Alsace Golf Links
 Ammerschwihr
 Bouleaux
 Fort
 Hombourg
 Kempferhof
 La Lague
 Rhin
 Soufflenheim
 Strasbourg
 La Wantzenau

OBJECTIFS

- ⇒ Permettre aux jeunes de jouer plus souvent à l'extérieur de leur Club ;
- ⇒ Préparer les jeunes aux compétitions de haut niveau ;
- ⇒ Qualification pour le Championnat de France U12 et U14.

MODALITES

- ⇒ La compétition est ouverte à tous les joueurs licenciés dans la Ligue Grand Est, ayant acquitté leur **droit de jeu fédéral*** (40€) pour la saison 2025 avant l'épreuve et à jour auprès de la FFG du certificat médical

**Droit de jeu fédéral obligatoire uniquement pour la PQ2*

- ⇒ **2 Catégories d'âge : U12 / U14**
- ⇒ Epreuves comptant pour le mérite Jeunes en U12 et U14
- ⇒ le droit d'engagement à régler par le club à la Ligue est fixé forfaitairement en fonction du nombre de joueurs participants à l'épreuve :
 - 1 à 5 joueurs : 25 € / joueur ;
 - 6 à 10 joueurs : 150 € ;
 - 11 à 20 joueurs : 200 € ;
 - 21 joueurs ou + : 300 €.
- ⇒ Une contribution forfaitaire annuelle de 25 € sera demandée à chaque jeune qui ne serait pas pris en charge par son Club

- ⇒ La reconnaissance a lieu la veille de la compétition ou dans les dix jours la précédant selon les disponibilités du club (**réservation obligatoire**), et pour un seul 18 trous.

FRAIS D'ORGANISATION

Voir cahier des charges des épreuves de ligue

ORGANISATION ET CALENDRIER

La Qualification Régionale pour le CFJ comprends 2 phases de qualification :

- ⇒ **PQ1 : 1 qualification par ZONE (18 Trous)**

ZONE EST	jeudi 08 mai 2025	Alsace Golf Links (68)
ZONE OUEST	jeudi 08 mai 2025	Metz Chérissey (57)

- ⇒ **PQ2 : Qualification Régionale Grand Est (36 Trous)** : regroupant les qualifiés par zone.

GRAND EST	07 et 08 juin 2025	Preisch (57)
------------------	---------------------------	---------------------

INSCRIPTIONS

- ⇒ **PQ1** : L'inscription des joueurs se fait sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org>
Clôture des inscriptions : J-15, soit le mercredi 23 avril 2025.
Aucune inscription ne peut être effectuée directement auprès des clubs organisateurs.
- ⇒ **PQ2** : Les joueurs qualifiés seront directement inscrits par la Ligue.

FRAIS D'ORGANISATION

Voir cahier des charges des épreuves de ligue

CHAMP DES JOUEURS

- ⇒ **PQ1** : Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes du mois d'avril puis l'ordre des index à la clôture des inscriptions, **sous réserve d'avoir joué 2 tours de Stroke Play minimum** entre septembre 2024 et avril 2025.

Le champ des joueurs sera limité à **70 joueurs** (dont 10 wild cards max) sur chaque Zone.

- ✓ Index max U12 Filles et Garçons : **40**
- ✓ Index max U14 Filles et Garçons : **32**

FORME DE JEU

La règle du **Score Maximum 9*** sera appliquée pour toutes les catégories et tous les tours.

*Score max 9 = si la balle n'est pas rentrée dans le trou après son 8^e coup, le joueur ramasse la balle et marque 9.

- ⇒ **PQ1** : 1 jour / 18 Trous / règle du score maximum 9.
Epreuve comptant pour le Mérite Jeunes

- ⇒ **PQ2** : 2 jours / 36 Trous / 18 trous par jour / règle du score maximum 9.
Epreuve comptant pour le Mérite Jeunes

Départs du 1^{er} jour dans l'ordre croissant des index et par catégorie d'âge et sexe.

Ceux du 2^e jour se feront dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} jour dans chaque catégorie.

APPAREIL DE MESURE DE DISTANCE

⇒ **L'utilisation des appareils de mesure de distance n'est pas autorisée lors des tours de compétitions**. Son utilisation est autorisée lors de la partie de reconnaissance.

REPERES DE DEPARTS

Distances Jeunes préconisées dans le Vademecum fédéral pour les U12 et U14.

CATEGORIES	GARCONS	FILLES
U12 MOINS DE 13 ANS	Gris	Violet
U14 BENJAMINS	Jaune	Rouge

INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

En cas de retard prévisible ou avéré au lancement du tour (brouillard par exemple), le Comité d'épreuve peut limiter le parcours de la 1^{re} catégorie d'âge à 9T avec départ du 10. En cas d'interruption définitive de jeu, le Comité d'épreuve peut, pour les catégories d'âge n'ayant pas intégralement terminé le parcours, réaliser le classement sur un nombre de trous réduit.

RESULTATS

Afin de garantir une dimension sportive dans les épreuves qualificatives régionales et ce, dans chaque catégorie d'âge, nous intégrerons dans le règlement de celles-ci, une part variable du nombre de places qualificatives en fonction du nombre d'inscrits. A l'issue de la date de clôture des inscriptions et 48h avant l'épreuve, la Ligue affichera sur son site internet le nombre exact de places qualificatives puis cette information sera affichée sur le tableau officiel du tournoi.

❖ **PQ1 – Répartition des quotas par ZONES Est & Ouest**

Des places sont attribuées à chaque zone pour participer à la PQ2 – Qualification Régionale Grand Est. Les quotas se répartissent comme suit :

	ZONE EST (37 places math.)		ZONE OUEST (34 places math.)	
Qualifiés	Garçons	Filles	Garçons	Filles
U14	15 places	5 places	13 places	4 places
U12	14 places	3 places	14 places	3 places
Wildcards Ligue	10 wild-cards maximum			

❖ **PQ2 – Répartition des quotas Qualification Régionale Grand Est pour le CFJ :**

Le quota de qualifiés pour le Championnat de France des Jeunes dans notre Ligue (Grand Est) sera de **7 places** et se répartit comme suit :

	GRAND EST → 7	
Mathématiques	Garçons	Filles
U14	2	1
U12	3	1

**Seuls les joueurs de nationalité française pourront être sélectionnés pour le CFJ*

→ **les 40 premiers U14G, les 30 premières U14F, les 20 premiers U12G et les 10 premières U12F** du Mérite National Jeunes du mois de juin 2024 seront directement qualifiés au Championnat de France des jeunes, et s'ajouteront donc aux quotas déjà donnés.

PRIX ET RECOMPENSES

PQ1 : Récompenses offertes aux 3 premiers de chaque catégorie dans chaque zone.

PQ2 : Les 1^{er}, 2^e et 3^e bruts de chaque catégorie reçoivent des médailles.
Les qualifiés au Championnat de France reçoivent un certificat de sélection au CFJ 2025.

DEPARTAGE

PQ2 : Play-off mort subite si égalité pour les places qualificatives au CFJ

COMITE DE L'EPREUVE

- ⇒ Le Représentant de la Commission Jeunes et/ou de l'ETR de la Ligue ;
- ⇒ Le Président de l'Association Sportive du club recevant ou son représentant ;
- ⇒ Le/les représentant/s du corps arbitral.

Championnat de Ligue : Depuis 2024 les titres de champions de Ligue U12 et U14 seront décernés aux joueurs licenciés dans un club du Grand Est ayant obtenu le meilleur classement au Mérite jeunes de novembre 2025.

Qualification Minimes (U16) pour le CFJ : Cf. Vadémécum FFGOLF 2025

7. LES GRANDS PRIX JEUNES DE LA LIGUE

GRAND PRIX JEUNES - U12-U14-U16 19 ET 20 AVRIL

LA WANTZENAU (67)

GRAND PRIX JEUNES - U12-U14-U16 5 ET 6 JUILLET

CHALONS/CHAMPAGNE (51)

ORGANISATION SPORTIVE

Le Cahier des Charges des Grands Prix Jeunes est disponible dans le Vademecum fédéral 2025 et également sur le site de la Ligue Grand Est www.ligue-golfgrandest.org

Chaque club organisant un Grand Prix Jeunes doit se référer à ce cahier des charges pour établir son règlement.

Les règlements des Grand Prix Jeunes doivent être envoyés à la Ligue pour validation avant diffusion.

APPAREIL DE MESURE DE DISTANCE

⇒ **L'utilisation des appareils de mesure de distance n'est pas autorisée lors des tours de compétitions.** Son utilisation est autorisée lors de la partie de reconnaissance.

NOUVEAUTE 2025

Lors de chacun des Grands Prix Jeunes des ligues Grand Est et Bourgogne/France-Comté ciblés ci-dessous :

→ Un classement U10 Filles et U10 garçons sera établi.

→ Un quota pour les U10 sera intégré dans le règlement de l'épreuve.

- *Grand Prix Jeunes de la Wantzenau – 19/20 avril 2025*
- *Grand Prix Jeunes Beaune – 28/29 juin 2025*
- *Grand Prix Jeunes de Châlons en Champagne – 5/6 juillet 2025*
- *Grand Prix Jeunes de Quetigny – 27/28 septembre 2025*

Repères de départs : Gris (U10 Garçons) et Violet (U10 Filles)

U12 KIDS TOUR IR EST : en fin de saison un classement général U10 sera établi au cumul de ces 4 Epreuves.

8. CHAMPIONNAT DE FRANCE INTERCLUBS PROMOTION INTERREGIONALE U16 GARCONS

Règlement particulier de l'épreuve

REIMS (51)

Samedi 12 et Dimanche 13 juillet 2025

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Voir le Vademecum ffgolf et le Règlement Spécifique aux Épreuves Interrégionales.

INSCRIPTIONS

- ⇒ Inscription de l'équipe sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve ;
- ⇒ Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve ;
- ⇒ Les droits d'engagement s'élèvent à **150 euros** (voir Règlement Spécifique aux Épreuves Interrégionales).

FORME DE JEU

Voir le Vademécum ffgolf.

EQUIPES QUALIFIEES

Les 2 premières équipes monteront en 3^e division.

COMITE DE L'EPREUVE

- ⇒ Le Président de la Ligue ou son représentant ;
- ⇒ Le Président de l'Association Sportive du club recevant ou son représentant ;
- ⇒ Le/les représentant/s du corps arbitral.

ADULTES



1. LES CIRCUITS

GRANDS PRIX

GRAND PRIX DE REIMS	12 ET 13 AVRIL	REIMS (51)
GRAND PRIX DE CHALONS EN CHAMP.	20 ET 21 AVRIL	CHALONS/CHAMP. (51)
GRAND PRIX DE PREISCH	03 ET 04 MAI	PREISCH (57)
GRAND PRIX DE NANCY	31 MAI ET 1^{ER} JUIN	NANCY AINGERAY (54)
GRAND PRIX DE METZ CHÉRISEY	14 ET 15 JUIN	METZ CHÉRISEY (57)
GRAND PRIX DE STRASBOURG	28 ET 29 JUIN	STRASBOURG (67)
GRAND PRIX DE TROYES	12-13-14 JUILLET	TROYES CORDELIÈRE (10)
GRAND PRIX DE LA GRANGE/ORMES	22-23-24 AOUT	LA GRANGE AUX ORMES (57)
GRAND PRIX DES BOULEAUX	06 ET 07 SEPTEMBRE	LES BOULEAUX (68)
GRAND PRIX DE NANCY PULNOY	20 ET 21 SEPTEMBRE	NANCY PULNOY (54)

GRANDS PRIX SENIORS ET CLASSICS MID-AMATEURS

GP SENIORS & CLASSIC MID-AM	03 ET 04 MAI	TROYES ERMITAGE (10)
TROPHÉE SENIORS	11 ET 12 JUIN	NANCY PULNOY (54)
TROPHÉE SENIORS	03 ET 04 JUILLET	PREISCH (57)
GRAND PRIX SENIORS	12 ET 13 JUILLET	STRASBOURG (67)
GP SENIORS & CLASSIC MID-AM	26 ET 27 JUILLET	METZ CHÉRISEY (57)
GP SENIORS & CLASSIC MID-AM <i>JAQUES KLEIN</i>	04 ET 05 OCTOBRE	SARREBOURG (57)
GP SENIORS & CLASSIC MID-AM	11 ET 12 OCTOBRE	LA WANTZENAU (67)

ORGANISATION SPORTIVE

Sont disponibles dans le Vademecum FFG 2025 :

- Le Cahier des Charges des Grands Prix
- Le Cahier des Charges des Grands Prix Seniors / Trophées Seniors
- Le Cahier des Charges des Classics Mid Amateurs

Chaque club organisant un Grand Prix ou Grands Prix Seniors et Classics Mid-Am doit se référer au cahier des charges FFG correspondant pour établir son règlement.

Les règlements des Grands Prix, Grands Prix Seniors, Trophées Seniors et Classics Mid-Am doivent être envoyés à la Ligue pour validation avant diffusion.

2. CHAMPIONNATS DE LIGUE INDIVIDUEL CIRCUITS GP – CLASSIC MID-AM - SENIORS

OBJECTIF ET ORGANISATION :

Depuis 2024, les titres de champions de Ligue Messieurs et Dames, Mid-Amateurs Messieurs et Dames, Seniors Messieurs et Dames, seront attribués aux joueurs ayant rapporté le plus de points sur les épreuves fédérales individuelles de leur catégorie sur la saison, à savoir les Grands Prix, les Classic Mid-Amateurs et les Grands Prix et Trophées Seniors de la Ligue.

Seront mis en place **6 Circuits Championnat de Ligue** :

- GP Messieurs
- GP Dames
- CLASSIC MID-AMATEURS Messieurs
- CLASSIC MID-AMATEURS Dames
- GP/TROPHEE SENIORS Messieurs
- GP/TROPHEE SENIORS Dames

Ces circuits s'appuient sur les **10 Grands Prix** et **les 7 Grand Prix et Trophées Seniors & les 4 Classic Mid-Amateurs** de la Ligue .

A chaque participation d'un joueur du Grand Est à un Grand Prix, Grand Prix Seniors ou Classic-Mid-Amateurs, il recevra des points dans la catégorie de circuit correspondante et cumulera ses points tout au long de la saison.

Les CHAMPIONS DU GRAND EST de chaque catégorie seront désignés et récompensés lors de l'Assemblée Générale de la Ligue.

Les meilleurs Seniors 2 dans les classements des circuits Seniors Messieurs et Dames seront désignés **CHAMPIONS DE LIGUE SENIORS 2** pour la saison 2025.

CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX CIRCUITS

Ouvert à tous les **joueurs et joueuses licenciés dans la Ligue Grand Est** participant aux Grands Prix, et/ou Classic-Mid-Am et/ou Grands Prix/Trophées Seniors.

A Noter :

- *Un joueur Senior peut concourir dans les 3 circuits : GP, Classic Mid-Am et GP/Trophée Seniors.*
- *Un joueur Mid-Amateur peut concourir dans les 2 circuits : GP et Classic Mid-Am.*
- *Pour les Epreuves Mid-Amateurs et Seniors ayant lieu en même temps, un joueur inscrit dans le circuit Mid-Amateurs ne pourra pas recevoir de point pour le circuit Seniors et inversement.*

SYSTEME DE POINTS PREVU POUR CHAQUE CIRCUIT :

Dans chaque circuit des points sont attribués en fonction du classement Stroke-Play final à l'issu de l'épreuve.

Le nombre de joueurs récompensé en points et le nombre de points à pourvoir sont définis en fonction de **la catégorie sportive de l'épreuve pour l'année 2025** (cf. tableaux ci-dessous).

Les points ne sont attribués qu'aux joueurs licenciés dans la Ligue.

Les joueurs hors ligue seront sortis du classement lors de l'attribution des points.

→Un classement actualisé mensuellement sera publié sur le site de la Ligue www.ligue-golfgrandest.org après publication de la catégorie par la FFGolf.

CIRCUIT GP MESSIEURS																						
<u>cat. 2024</u>		1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e	16 ^e	17 ^e	18 ^e	19 ^e	20 ^e	21 ^e
cat. 6/7	21 premiers	135	101	81	68	57	47	41	34	27	24	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10
cat. 8/9	15 premiers	101	81	68	57	47	41	34	27	24	20	19	18	17	16	15						
cat. 10	10 premiers	81	68	57	47	41	34	27	24	20	19											
CIRCUIT GP DAMES																						
<u>cat. 2024</u>		1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e	16 ^e	17 ^e	18 ^e	19 ^e	20 ^e	21 ^e
cat. 6/7	15 premières	135	101	81	68	57	47	41	34	27	24	20	19	18	17	16						
cat. 8/9	10 premières	101	81	68	57	47	41	34	27	24	20											
cat. 10	5 premières	81	68	57	47	41																

CIRCUIT CLASSIC MID-AM MESSIEURS																					
cat. 2024		1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e					
cat. 6/7	15 premiers	135	101	81	68	57	47	41	34	27	24	20	19	18	17	16					
cat. 8/9	10 premiers	101	81	68	57	47	41	34	27	24	20										
cat. 10	5 premiers	81	68	57	47	41															

CIRCUIT CLASSIC MID-AM DAMES																					
cat. 2024		1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e					
cat. 6/7	10 premières	135	101	81	68	57	47	41	34	27	24										
cat. 8/9	5 premières	101	81	68	57	47															
cat. 10	3 premières	81	68	57																	

CIRCUIT GP SENIORS MESSIEURS																					
cat. 2024		1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e					
cat. 6/7	15 premiers	135	101	81	68	57	47	41	34	27	24	20	19	18	17	16					
cat. 8/9	10 premiers	101	81	68	57	47	41	34	27	24	20										
cat. 10	5 premiers	81	68	57	47	41															

CIRCUIT GP SENIORS DAMES																					
cat. 2024		1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e					
cat. 6/7	10 premières	135	101	81	68	57	47	41	34	27	24										
cat. 8/9	5 premières	101	81	68	57	47															
cat. 10	3 premières	81	68	57																	

3. REGLEMENT GENERAL DES CHAMPIONNATS DU GRAND EST INTERCLUBS PAR EQUIPES

Pour 2025, il est constitué pour les équipes Messieurs, Dames, Seniors Messieurs, et Seniors 2 : une 1^{ère} division à 8 clubs (sauf Seniors Dames : 6 clubs) , et une 2^e division.

La composition des divisions est déterminée en fonction des résultats de 2024.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Une seule équipe par club.

MESSIEURS	Equipe de 6 joueurs par tour (possibilité d'inscrire jusqu'à 12 joueurs)
DAMES	Equipe de 6 joueuses par tour (possibilité d'inscrire jusqu'à 12 joueuses)
SENIORS MESSIEURS	Equipe de 6 joueurs par tour (possibilité d'inscrire jusqu'à 12 joueurs)
SENIORS DAMES	Equipe de 4 joueuses par tour (possibilité d'inscrire jusqu'à 8 joueuses)
SENIORS 2 MESSIEURS	Equipe de 5 joueurs par tour (possibilité d'inscrire jusqu'à 10 joueurs)

⇒ Les équipiers OU équipières doivent être licenciés(es) de lien 1 dans leur association sportive.

INSCRIPTIONS

- ⇒ L'inscription des équipes se fait sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve ;
- ⇒ L'inscription des joueurs/joueuses se fait sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.
- ⇒ **Le droit d'inscription s'élève à 240€** et doit être réglé avant la date limite d'inscription des joueurs.

FORFAIT

S'il y a forfait d'une équipe en 1^{ère} division, conformément au règlement fédéral aucun repêchage ne sera effectué en 2^e division.

4. CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES

1^{RE} DIVISION MESSIEURS

Règlement particulier de l'épreuve

BITCHE (57)

Samedi 26 et dimanche 27 avril 2025

LES CLUBS

BOULEAUX

EPINAL

GRANGE AUX ORMES

METZ TECHNOPOLE

NANCY PULNOY

PREISCH (Champion 2024)

STRASBOURG

WANTZENAU

FORME DE JEU

⇒ Un 1^{er} tour de qualification en stroke-play

- 1 foursome
- 4 simples
- Les cartes **du Foursome et des 3 meilleurs simples** sont retenues
- Classement de la qualification au total des 4 cartes.

Départage : En cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes, **le départage s'effectue sur le Foursome, et en cas de nouvelle égalité le départage s'effectue sur la 4^{ème} carte des simples non-retenue.**

Pour ce tour la composition des équipes (foursome et simple) est libre.

⇒ Un 2^{ème} tour en match-play soit :

- Composition de l'équipe : 1 foursome, 4 simples ;
- Les 2 premières équipes de la qualification jouent pour le titre
- Les autres équipes jouent pour le maintien, soit :
 - 3 vs 8 - 4 vs 7 - 5 vs 6
 - **Les 3 équipes gagnantes** restent en 1^{ère} division pour 2026, **les 3 équipes perdantes** descendent en 2^{ème} division en 2026.
 - Format de jeu : 1 foursome et 4 simples consécutifs (*ordre de jeu des simples : ordre croissant de l'index arrondi à la date limite d'inscription des clubs*)
- La fiche d'ordre de jeu des matchplays doit être remise au comité d'épreuve 30' avant le 1^{er} départ de l'équipe.

Aucun match ne peut être partagé, les adversaires continuant à jouer jusqu'à ce que l'un des camps le gagne, sauf si le résultat final de la rencontre est déjà acquis pour une équipe.

⇒ Repères de départ : Blancs

PRIX ET RECOMPENSES

Le vainqueur du match entre les 1^{er} et 2^e des qualifications est déclaré Champion de Ligue 2025.

1^{er} : Une coupe pour l'équipe et une médaille par équipier

2^{ème} : Une médaille par équipier

COMITE DE L'EPREUVE

- ⇒ Le/les représentant/s du corps arbitral
- ⇒ Le Président de l'Association Sportive du club recevant ou son représentant
- ⇒ Le Président de la Ligue ou son représentant.

5. CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES 2^E DIVISION MESSIEURS

Règlement particulier de l'épreuve

BITCHE (57)

Samedi 26 et dimanche 27 avril 2025

FORME DE JEU

⇒ Deux tours en stroke-play soit par jour :

- 1 foursome
- 4 simples
- Les cartes **du Foursome et des 3 meilleurs simples** sont retenues
- Classement au total des 8 cartes.

Pour chaque jour la composition des équipes (foursome et simple) est libre.

⇒ **Départage** : En cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes **pour la montée, le départage est effectué en fonction des scores du foursome** du 2^{ème} tour, puis celui du 1^{er} tour. **Et en cas d'égalité sur ces cartes, le départage s'effectue sur la 4^e carte des simples non-retenue**, d'abord celle du 2^{ème} tour, puis celle du 1^{er} tour.

⇒ **Les 3 premières équipes** du classement général accèdent à la 1^{re} division en 2026.

⇒ Repères de départ : Blancs

PRIX ET RECOMPENSES

Le club vainqueur de l'épreuve est déclaré Champion de Ligue 2^{ème} division 2025.

1^{er} : Une coupe pour l'équipe.

COMITE DE L'EPREUVE

- ⇒ Le/les représentant/s du corps arbitral
- ⇒ Le Président de l'Association Sportive du club recevant ou son représentant
- ⇒ Le Président de la Ligue ou son représentant.

6. CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES 1^{RE} DIVISION DAMES

Règlement particulier de l'épreuve

SARREGUEMINES (57)

Samedi 26 et dimanche 27 avril 2025

LES CLUBS

ALSACE GOLF LINKS
BOULEAUX
EPINAL
GOLF ACADEMIE 57

KEMPFERHOF
METZ CHERISEY
NANCY AINGERAY
STRASBOURG (Champion 2024)

FORME DE JEU

⇒ Un 1^{er} tour de qualification en stroke-play

- 1 foursome
- 4 simples
- Les cartes **du Foursome et des 3 meilleurs simples** sont retenues
- Classement de la qualification au total des 4 cartes.

Départage : En cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes, **le départage s'effectue sur le Foursome, et en cas de nouvelle égalité le départage s'effectue sur la 4^{ème} carte des simples non-retenue.**

Pour ce tour la composition des équipes (foursome et simple) est libre.

⇒ Un 2^{ème} tour en match-play soit :

- Composition de l'équipe : 1 foursome, 4 simples ;
- Les 2 premières équipes de la qualification jouent pour le titre
- Les autres équipes jouent pour le maintien, soit :
 - 3 vs 8 - 4 vs 7 - 5 vs 6
 - **Les 3 équipes gagnantes** restent en 1^{ère} division pour 2026, **les 3 équipes perdantes** descendent en 2^{ème} division en 2026.
 - Format de jeu : 1 foursome et 4 simples consécutifs (*ordre de jeu des simples : ordre croissant de l'index arrondi à la date limite d'inscription des clubs*)
- La fiche d'ordre de jeu des matchplays doit être remise au comité d'épreuve 30' avant le 1^{er} départ de l'équipe.

Aucun match ne peut être partagé, les adversaires continuant à jouer jusqu'à ce que l'un des camps le gagne, sauf si le résultat final de la rencontre est déjà acquis pour une équipe.

⇒ Repères de départ : Bleus

PRIX ET RECOMPENSES

Le vainqueur du match entre les 1^{er} et 2^e des qualifications est déclaré Champion de Ligue 2025.

1^{er} : Une coupe pour l'équipe et une médaille par équipière

2^{ème} : Une médaille par équipière

COMITE DE L'EPREUVE

- ⇒ Le/les représentant/s du corps arbitral
- ⇒ Le Président de l'Association Sportive du club recevant ou son représentant
- ⇒ Le Président de la Ligue ou son représentant.

7. CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES 2^E DIVISION DAMES

Règlement particulier de l'épreuve

SARREGUEMINES ⁽⁵⁷⁾

Samedi 26 et dimanche 27 avril 2025

FORME DE JEU **(NOUVEAUTE 2025)**

⇒ Un tour de qualification en **stroke-play** :

- 1 foursome
- 4 simples
- Les cartes **du Foursome et des 3 meilleurs simples** sont retenues
- Classement de la qualification au total des 4 cartes.

Départage : En cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes, **le départage s'effectue sur le Foursome, et en cas de nouvelle égalité le départage s'effectue sur la 4^{ème} carte des simples non-retenue.**

Pour ce tour la composition des équipes (foursome et simple) est libre.

⇒ Un 2^{ème} tour en **match-play** pour **les 6 premières** équipes du classement soit :

- Composition de l'équipe : 1 foursome, 4 simples ;
- Les 6 équipes jouent pour la montée en 1^{re} division, soit :
 - 1 vs 6 - 2 vs 5 - 3 vs 4
 - **Les 3 équipes gagnantes** montent en 1^{re} division pour 2026, **les 3 équipes perdantes** restent en 2^{ème} division en 2026.

Format de jeu pour les équipes classées de 1 à 6: 1 foursome et 4 simples consécutifs (*ordre de jeu des simples : ordre croissant de l'index arrondi à la date limite d'inscription des clubs*) . La fiche d'ordre de jeu des matchplays doit être remise au comité d'épreuve 30' avant le 1^{er} départ de l'équipe.

Aucun match ne peut être partagé, les adversaires continuant à jouer jusqu'à ce que l'un des camps le gagne, sauf si le résultat final de la rencontre est déjà acquis pour une équipe.

Format de jeu du 2^e tour pour les équipes classées 7^e et plus : le règlement sera adapté suivant le nombre d'équipes inscrites à l'épreuve, 2^{ème} tour de stroke-play si nombre impair, match-play si nombre pair. Dans tous les cas, ces équipes resteront en 2^{ème} division pour 2026.

⇒ Repères de départ : Bleus

PRIX ET RECOMPENSES

Il n'y aura pas de titre décerné en 2^e division, la configuration match play ne le permettant pas.

COMITE DE L'EPREUVE

- ⇒ Le/les représentant/s du corps arbitral
- ⇒ Le Président de l'Association Sportive du club recevant ou son représentant
- ⇒ Le Président de la Ligue ou son représentant.

8. CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES

1^{RE} DIVISION SENIORS MESSIEURS

Règlement particulier de l'épreuve

TROYES LA CORDELIERE (10)

Samedi 30 et dimanche 31 août 2025

Ouvert aux plus de 50 ans : Seniors, Seniors 2 et Seniors 3

LES CLUBS

EPINAL

GRANGE AUX ORMES

METZ CHERISEY

NANCY AINGERAY

PREISCH

SARREBOURG

STRASBOURG (Champion 2024)

WANTZENAU

FORME DE JEU

⇒ Un 1^{er} tour de qualification en stroke-play

- 1 foursome
- 4 simples
- Les cartes **du Foursome et des 3 meilleurs simples** sont retenues
- Classement de la qualification au total des 4 cartes.

Départage : En cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes, **le départage s'effectue sur le Foursome, et en cas de nouvelle égalité le départage s'effectue sur la 4^{ème} carte des simples non-retenue.**

Pour ce tour la composition des équipes (foursome et simple) est libre.

⇒ Un 2^{ème} tour en match-play soit :

- Composition de l'équipe : 1 foursome, 4 simples ;
- Les 2 premières équipes de la qualification jouent pour le titre
- Les autres équipes jouent pour le maintien, soit :
 - 3 vs 8 - 4 vs 7 - 5 vs 6
 - **Les 3 équipes gagnantes** restent en 1^{ère} division pour 2026, **les 3 équipes perdantes** descendent en 2^{ème} division en 2026.
 - Format de jeu : 1 foursome et 4 simples consécutifs (*ordre de jeu des simples : ordre croissant de l'index arrondi à la date limite d'inscription des clubs*)
- La fiche d'ordre de jeu des matchplays doit être remise au comité d'épreuve 30' avant le 1^{er} départ de l'équipe.

Aucun match ne peut être partagé, les adversaires continuant à jouer jusqu'à ce que l'un des camps le gagne, sauf si le résultat final de la rencontre est déjà acquis pour une équipe.

⇒ Repères de départ : Jaunes

PRIX ET RECOMPENSES

Le vainqueur du match entre les 1^{er} et 2^e des qualifications est déclaré Champion de Ligue 2025.

1^{er} : Une coupe pour l'équipe et une médaille par équipier

2^{ème} : Une médaille par équipier

COMITE DE L'EPREUVE

- ⇒ Le/les représentant/s du corps arbitral
- ⇒ Le Président de l'Association Sportive du club recevant ou son représentant
- ⇒ Le Président de la Ligue ou son représentant.

9. CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES 2^E DIVISION SENIORS MESSIEURS

Règlement particulier de l'épreuve

TROYES LA CORDELIERE ⁽¹⁰⁾

Samedi 30 et dimanche 31 août 2025

Ouvert aux plus de 50 ans : Seniors, Seniors 2 et Seniors 3

FORME DE JEU

⇒ Deux tours en stroke-play soit par jour :

- 1 foursome
- 4 simples
- Les cartes **du Foursome et des 3 meilleurs simples** sont retenues
- Classement de la qualification au total des 8 cartes.

Pour chaque jour la composition des équipes (foursome et simple) est libre.

⇒ **Départage** : En cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes **pour la montée, le départage est effectué en fonction des scores du foursome** du 2^{ème} tour, puis celui du 1^{er} tour. **Et en cas d'égalité sur ces cartes, le départage s'effectue sur la 4^{ème} carte des simples non-retenue**, d'abord celle du 2^{ème} tour, puis celle du 1^{er} tour.

⇒ **Les 3 premières équipes** du classement général accèdent à la 1^{ère} division en 2026.

⇒ Repères de départ : Jaunes

PRIX ET RECOMPENSES

Le club vainqueur de l'épreuve est déclaré Champion de Ligue 2^{ème} division 2025.

1^{er} : Une coupe pour l'équipe.

COMITE DE L'EPREUVE

- ⇒ Le/les représentant/s du corps arbitral
- ⇒ Le Président de l'Association Sportive du club recevant ou son représentant
- ⇒ Le Président de la Ligue ou son représentant.

10. CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES 1^{RE} DIVISION SENIORS DAMES

Règlement particulier de l'épreuve

STRASBOURG (67)

Samedi 30 et dimanche 31 août 2025

Ouvert aux plus de 50 ans : Seniors, Seniors 2 et Seniors 3

LES CLUBS

ALSACE GOLF LINKS

AMNEVILLE (Champion 2024)

EPINAL

METZ CHERISEY

NANCY AINGERAY

NANCY PULNOY

FORME DE JEU

⇒ Samedi : Un tour en stroke-play Foursome – 2 équipes par club,

⇒ Dimanche : Un tour en stroke-play Simple – 4 joueuses, les 3 meilleures cartes sont retenues.

Pour chaque jour la composition des équipes (foursome et simple) est libre.

⇒ Repères de départ : Rouges

CLASSEMENT

- **Les 2 cartes des foursome et les 3 meilleures cartes des simples** sont retenues
- Classement général au total des 5 cartes.
- **Les deux dernières équipes du classement final** descendent en 2e division pour 2026.

DEPARTAGE

1^{er} départage sur la 4^{ème} carte des parties en simple.

2^{ème} départage sur la 2^{ème} carte des parties en foursome.

PRIX ET RECOMPENSES

Le club vainqueur est déclaré Champion de Ligue 1^{re} division 2025.

1^{er} : Une coupe pour l'équipe et une médaille par équipière

2^{ème} : Une médaille par équipière

COMITE DE L'EPREUVE

- ⇒ Le/les représentant/s du corps arbitral
- ⇒ Le Président de l'Association Sportive du club recevant ou son représentant
- ⇒ Le Président de la Ligue ou son représentant.

11. CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES 2^E DIVISION SENIORS DAMES

Règlement particulier de l'épreuve

STRASBOURG ⁽⁶⁷⁾

Samedi 30 et dimanche 31 août 2025

Ouvert aux plus de 50 ans : Seniors, Seniors 2 et Seniors 3

FORME DE JEU

- ⇒ Samedi : Un tour en stroke-play Foursome – 2 équipes par club,
- ⇒ Dimanche : Un tour en stroke-play Simple – 4 joueuses, les 3 meilleures cartes sont retenues.

Pour chaque jour la composition des équipes (foursome et simple) est libre.

- ⇒ Repères de départ : Rouges

CLASSEMENT

- **Les 2 cartes des foursome et les 3 meilleures cartes des simples** sont retenues
- Classement général au total des 5 cartes.
- **Les deux premières** équipes du classement final accèdent à la 1^{re} division en 2026.

DEPARTAGE

1^{er} départage sur la 4^{ème} carte des parties en simple.

2^{ème} départage sur la 2^{ème} carte des parties en foursome.

PRIX ET RECOMPENSES

Le club vainqueur de l'épreuve est déclaré Champion de Ligue 2^{ème} division 2025.

1^{er} : Une coupe pour l'équipe.

COMITE DE L'EPREUVE

- ⇒ Le/les représentant/s du corps arbitral
- ⇒ Le Président de l'Association Sportive du club recevant ou son représentant
- ⇒ Le Président de la Ligue ou son représentant.

12. CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES 1^{RE} DIVISION SENIORS 2 MESSIEURS

Règlement particulier de l'épreuve

EPINAL (88)

Mercredi 20 et jeudi 21 août 2025

Ouvert aux plus de 60 ans : Seniors 2 et Seniors 3

LES CLUBS

EPINAL	POURSAUDES
METZ TECHNOPOLE (Champion 2024)	PREISCH
NANCY AINGERAY	RHIN
NANCY PULNOY	WANTZENAU

FORME DE JEU

⇒ Un 1^{er} tour de qualification en **stroke-play** :

- 1 foursome
- 3 simples
- Les cartes **du Foursome et des 2 meilleurs simples** sont retenues.
- Classement de la qualification au total des 3 cartes.

Départage : En cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes, **le départage s'effectue sur le Foursome, et en cas de nouvelle égalité le départage s'effectue sur la 3^{ème} carte des simples non-retenue.**

Pour ce tour la composition des équipes (foursome et simple) est libre.

⇒ Un 2^{ème} tour en **match-play** soit :

- Composition de l'équipe : **5 simples** ;
- Les 2 premières équipes de la qualification jouent pour le titre ;
- Les autres équipes jouent pour le maintien, soit :
 - 3 vs 8 – 4 vs 7 – 5 vs 6
 - **Les 3 équipes gagnantes** restent en 1^{ère} division pour 2026, **les 3 équipes perdantes** descendent en 2^{ème} division en 2026.
 - Format de jeu : 5 simples consécutifs (*ordre de jeu: ordre croissant de l'index arrondi à la date limite d'inscription des clubs*)
- La fiche d'ordre de jeu des match-plays doit être remise au comité d'épreuve 30' avant le 1^{er} départ de l'équipe.

Aucun match ne peut être partagé, les adversaires continuant à jouer jusqu'à ce que l'un des camps le gagne, sauf si le résultat final de la rencontre est déjà acquis pour une équipe.

⇒ **Repères de départ** : Jaunes

PRIX ET RECOMPENSES

Le vainqueur du match entre les 1^{er} et 2^e des qualifications est déclaré Champion de Ligue 1^{re} division 2025.

1^{er} : Une coupe pour l'équipe et une médaille par équipier

2^{ème} : Une médaille par équipier

COMITE DE L'EPREUVE

- ⇒ Le/les représentant/s du corps arbitral
- ⇒ Le Président de l'Association Sportive du club recevant ou son représentant
- ⇒ Le Président de la Ligue ou son représentant.

13. CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES 2^E DIVISION SENIORS 2 MESSIEURS

Règlement particulier de l'épreuve

EPINAL (88)

Mercredi 20 et jeudi 21 août 2025

Ouvert aux plus de 60 ans : Seniors 2 et Seniors 3

FORME DE JEU

⇒ Deux tours en stroke-play soit par jour :

- 1 foursome
- 3 simples
- Les cartes **du Foursome et des 2 meilleurs simples sont retenues pour chaque tour**
- Classement final au total de 6 cartes sur 2 jours.

Pour chaque jour la composition des équipes (foursome et simple) est libre.

⇒ **Les 3 premières équipes** du classement général accèdent à la 1^{ère} division en 2026.

⇒ Repères de départ : Jaunes

Départage :

- 1^{er} départage sur la 3^{ème} carte des parties en simple, du 2^{ème} tour
- 2^{ème} départage sur la 3^{ème} carte des parties en simple, du 1^{er} tour
- 3^{ème} départage sur la carte des parties en foursome du 2^{ème} tour
- 4^{ème} départage sur la carte des parties en foursome du 1^{er} tour

PRIX ET RECOMPENSES

Le club vainqueur de l'épreuve est déclaré Champion de Ligue 2^{ème} division 2025.

1^{er} : Une coupe pour l'équipe.

COMITE DE L'EPREUVE

- ⇒ Le/les représentant/s du corps arbitral
- ⇒ Le Président de l'Association Sportive du club recevant ou son représentant
- ⇒ Le Président de la Ligue ou son représentant.

14. CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES FOURSOME DAMES

Règlement particulier de l'épreuve

FAULQUEMONT ⁽⁵⁷⁾

Samedi 07 juin 2025

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- ⇒ Toute joueuse participant à l'épreuve doit être titulaire d'une licence de lien 1
- ⇒ Championnat ouvert à tous les clubs du Grand Est (maximum 18 clubs*)
- ⇒ Équipes constituées de 4 doubles au maximum (8 joueuses)
- ⇒ Le Club vainqueur de l'épreuve sera Champion de Ligue 2025

** L'épreuve se déroulant sur une seule journée, la participation sera limitée aux 18 premiers clubs inscrits.*

INSCRIPTIONS

- ⇒ L'inscription des équipes se fait sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve
- ⇒ L'inscription des joueuses se fait sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve
- ⇒ **La composition des doubles doit être annoncée lors de la réunion des Capitaines**
- ⇒ Le droit d'inscription **s'élève à 100 euros** par club et doit être réglé avant la date limite d'inscription des joueuses.

FORME DE JEU

- ⇒ 4 doubles / foursome stroke play / 18 trous ;
- ⇒ Les 3 meilleurs scores seront retenus pour le classement final ;
- ⇒ Réunion des Capitaines fixée par le comité de l'épreuve ;
- ⇒ Départage selon le règlement général des épreuves fédérales ;
- ⇒ Repères de départ : Bleus

PRIX ET RECOMPENSES

Un Trophée remis en jeu chaque année est confié au club gagnant.

Un Trophée est offert aux 3 premières équipes.

COMITE DE L'EPREUVE

- ⇒ Le/les représentant/s du corps arbitral
- ⇒ Le Président de l'Association Sportive du club recevant ou son représentant
- ⇒ Le Président de la Ligue ou son représentant.

15. PROMOTION INTERREGIONALE MESSIEURS Grand Est et Bourgogne/Franche-Comté

Règlement particulier de l'épreuve

SOUFFLENHEIM (67)

Samedi 24 et dimanche 25 mai 2025

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Voir le Vadémécum ffgolf et le Règlement Spécifique aux Épreuves Interrégionales.

Une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe en division nationale.

Epreuve non-fumeur : voir Vademecum fédéral

INSCRIPTIONS

- ⇒ Inscription de l'équipe sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve ;
- ⇒ Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve ;
- ⇒ Les droits d'engagement s'élèvent à **250 euros** (voir Règlement Spécifique aux Épreuves Interrégionales).

INDEX

Index maximum : 24,0.

FORME DE JEU

- ⇒ 6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour ;
- ⇒ Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus ;
- ⇒ **Les 4 premières équipes monteront en 4^e division.**

COMITE DE L'EPREUVE

- ⇒ Le Président de la Ligue ou son représentant ;
- ⇒ Le Président de l'Association Sportive du club recevant ou son représentant ;
- ⇒ Le/les représentant/s du corps arbitral.

16. PROMOTION INTERREGIONALE DAMES Grand Est et Bourgogne/Franche-Comté

Règlement particulier de l'épreuve

ROUGEMONT (90)

Samedi 17 et dimanche 18 mai 2025

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Voir le Vadémécum ffgolf et le Règlement Spécifique aux Épreuves Interrégionales.

Une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe en division nationale.

Epreuve non-fumeur : voir Vademecum fédéral

INSCRIPTIONS

- ⇒ Inscription de l'équipe sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve ;
- ⇒ Inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve ;
- ⇒ Les droits d'engagement s'élèvent à **250 euros** (voir Règlement Spécifique aux Épreuves Interrégionales).

INDEX

Index maximum : 28,0.

FORME DE JEU

- ⇒ 6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour ;
- ⇒ Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus ;
- ⇒ **Les 2 premières équipes monteront en 3^e division.**

COMITE DE L'EPREUVE

- ⇒ Le Président de la Ligue ou son représentant ;
- ⇒ Le Président de l'Association Sportive du club recevant ou son représentant ;
- ⇒ Le/les représentant/s du corps arbitral.

17. PROMOTION INTERREGIONALE MID-AM AMATEURS MESSIEURS Grand Est et Bourgogne/Franche-Comté

Règlement particulier de l'épreuve

MACON (71)

Samedi 21 et dimanche 22 juin 2025

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Voir le Vadémécum ffgolf et le **Règlement Spécifique aux Épreuves Interrégionales**.

Une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe en division nationale.

INSCRIPTIONS

- ⇒ Inscription de l'équipe sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve ;
- ⇒ Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve ;
- ⇒ Les droits d'engagement s'élèvent à **250 euros** (voir Règlement Spécifique aux Épreuves Interrégionales).

INDEX

Index maximum : 24,0.

FORME DE JEU

- ⇒ 6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour ;
- ⇒ Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus ;
- ⇒ **Les 4 premières équipes monteront en 4^e division.**

COMITE DE L'EPREUVE

- ⇒ Le Président de la Ligue ou son représentant ;
- ⇒ Le Président de l'Association Sportive du club recevant ou son représentant ;
- ⇒ Le/les représentant/s du corps arbitral.

18. PROMOTION INTERREGIONALE SENIORS MESSIEURS Grand Est et Bourgogne/Franche-Comté

Règlement particulier de l'épreuve

SARREBOURG ⁽⁵⁷⁾

Samedi 27 et dimanche 28 septembre 2025

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Voir le Vadémécum ffgolf et le **Règlement Spécifique aux Épreuves Interrégionales.**

Une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe en division nationale.

INSCRIPTIONS

- ⇒ Inscription de l'équipe sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve ;
- ⇒ Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve ;
- ⇒ **Les droits d'engagement s'élèvent à 250 euros** (voir Règlement Spécifique aux Épreuves Interrégionales).

INDEX

Index maximum : 24,0.

FORME DE JEU

- ⇒ 6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour ;
- ⇒ Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus ;
- ⇒ **Les 4 premières équipes monteront en 4^e division.**

COMITE DE L'EPREUVE

- ⇒ Le Président de la Ligue ou son représentant ;
- ⇒ Le Président de l'Association Sportive du club recevant ou son représentant ;
- ⇒ Le/les représentant/s du corps arbitral.

GOLF ENTREPRISE



GOLF ENTREPRISE	COUPE DE FRANCE AS ENTREPRISE (Epreuve 1 - D2)	ALSACE	ALSACE GOLF LINKS (68) samedi 22 mars
	COUPE DE FRANCE AS ENTREPRISE (Epreuve 2 - D1+D2)	ALSACE	LA WANTZENAU (67) samedi 29 mars
	COUPE DE FRANCE AS ENTREPRISE (Epreuve 1 - D1)	ALSACE	ALSACE GOLF LINKS (68) samedi 5 avril
	COUPE DE FRANCE AS ENTREPRISE (Epreuve 3 - D1+D2)	ALSACE	STRASBOURG (67) samedi 12 avril
	COUPE DE FRANCE AS ENTREPRISE (Epreuve 4 - D1+D2)	ALSACE	RHIN (68) samedi 26 avril
	COUPE DE FRANCE AS ENTREPRISE (Epreuve 5 - D1+D2)	ALSACE	LES BOULEAUX (68) samedi 17 mai
	COUPE DE FRANCE AS ENTREPRISE (Epreuve 1)	CHAMP-ARD	CHALONS EN CHAMPAGNE (51) samedi 22 mars
	COUPE DE FRANCE AS ENTREPRISE (Epreuve 2)	CHAMP-ARD	VAL SECRET (02) samedi 05 avril
	COUPE DE FRANCE AS ENTREPRISE (Epreuve 3)	CHAMP-ARD	CHAMPAGNE (02) samedi 26 avril
	COUPE DE FRANCE AS ENTREPRISE (Epreuve 4)	CHAMP-ARD	POURSAUDES (08) samedi 24 mai
	COUPE DE FRANCE AS ENTREPRISE (Epreuve 1)	LORRAINE	NANCY AINGERAY (54) samedi 5 avril
	COUPE DE FRANCE AS ENTREPRISE (Epreuve 2)	LORRAINE	METZ CHERISEY (57) samedi 12 avril
	COUPE DE FRANCE AS ENTREPRISE (Epreuve 3)	LORRAINE	GRANGE AUX ORMES (57) samedi 26 avril
	COUPE DE FRANCE AS ENTREPRISE (Epreuve 4)	LORRAINE	NANCY PULNOY (54) samedi 17 mai
	COUPE DE FRANCE AS ENTREPRISE (Epreuve 5)	LORRAINE	VITTEL ERMITAGE (88) samedi 24 mai
	QUALIFICATION GRAND EST COUPE DE FRANCE & CHAMPIONNAT INDIVIDUEL GRAND EST		SARREBOURG (57) 14 et 15 juin
	COUPE - CLOTURE SAISON LORRAINE		METZ TECHNOPOLE (57) samedi 04 octobre
	COUPE JEAN-CLAUDE MUTH - CLOTURE SAISON ALSACE		AMMERSCHWIHR (68) samedi 18 octobre

1. CHAMPIONNAT INDIVIDUEL GOLF ENTREPRISE DU GRAND EST

SARREBOURG ⁽⁵⁷⁾

Samedi 14 et Dimanche 15 juin 2025

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

- ⇒ AS : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve ;
- Joueurs : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve ;

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

- ⇒ Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. (cf. Vademecum FFGolf)
- ⇒ Le règlement particulier prime sur les règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- ⇒ Championnat ouvert aux joueurs amateurs, membres d'une Association "Golf Entreprise" de la Ligue du Grand Est, affiliée à la FFG.
- ⇒ Les joueurs doivent être licenciés à la FFG pour la saison en cours.
- ⇒ Les associations doivent être à jour de leurs cotisations et droit de jeu de ligue pour l'année concernée.
- ⇒ **Le nombre maximum de participants dépendra des capacités d'accueil du club et sera, le cas échéant, limité en tenant compte des index.**

FORME DE JEU

Stroke Play BRUT :

Nous appliquerons **la formule du Score Maximum.**

Pour chaque trou, le score maximum sera de +5 brut par rapport au par de chaque trou.

Cette formule de score concerne : Toutes nos compétitions de Ligue & La Finale Nationale de la Coupe de France jouées en Stroke Play.

Cette épreuve se déroulera en même temps (même week-end et même parcours) que la qualification par équipes pour la Coupe de France.

Marques de départs : seront précisées par le Comité de l'Epreuve.

Départage à l'issue des 2 tours : Play-off en mort soudaine selon les règles du Stroke Play sur les trous 1 et 18.

Classement :

Le classement prendra en compte les joueurs inscrits en Championnat Individuel
&
Les joueurs inscrits en Coupe de France qui auront joué les 2 tours.

ENGAGEMENT

Inscription des joueurs et joueuses EXCLUSIVEMENT sur le site Extranet
<http://xnet.ffgolf.org> → Rubrique SPORT > Compétitions par équipes > s'inscrire.

Le droit d'engagement à l'épreuve sera précisé par la Ligue et sera à régler directement au club.

RECONNAISSANCE :

- ⇒ Intégrée à l'inscription
- ⇒ Il faut réserver son départ auprès du club

RESULTATS

- ⇒ Un challenge sera confié pour un an à chaque vainqueur (Dame et Homme) - en une seule série.
- ⇒ Ce Challenge sera remis en jeu chaque année et sera définitivement attribué après 3 victoires consécutives de la même personne.
- ⇒ Un prix récompensera le meilleur score Dames et Messieurs.

COMITE DE L'EPREUVE

- ⇒ Le/les représentant/s du corps arbitral
- ⇒ Le Président de l'Association Sportive du club recevant ou son représentant
- ⇒ Le Président de la Ligue ou son représentant.

2.COUPÉ DE FRANCE DES AS GOLF ENTREPRISE GRAND EST - Pré-sélection

PHASE DE PRE SELECTION PAR TERRITOIRES (ANCIENNES LIGUES)

En raison de l'étendue de notre Ligue, les qualifications se feront à 2 niveaux.

Les pré-qualifications seront organisées sur le territoire des anciennes Ligues. Chaque territoire sélectionnera au maximum 4 AS pour la Champagne-Ardenne, 4 AS pour la Lorraine et 8 AS pour l'Alsace.

Ces AS sélectionnées se rencontreront sur **deux tours**.

A l'issue de cette compétition, les 2 premières équipes seront sélectionnées pour représenter la Ligue de golf du Grand Est lors de la Finale Nationale.

INSCRIPTIONS ET DATES LIMITES DE CHAQUE EPREUVE QUALIFICATIVE

- ⇒ Inscription du club et des joueurs EXCLUSIVEMENT sur le site Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> → Rubrique SPORT > Compétitions par équipes > s'inscrire.
- ⇒ Les dates exactes sont précisées sur l'Extranet.
- ⇒ Equipes : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve ;
Equippers : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve ;

Attention : Les dates limites devront impérativement être respectées et aucune dérogation ne sera accordée.

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. (cf. Vademecum FFGolf). Ce règlement particulier prime sur les règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- ⇒ Les associations doivent être à jour de leurs cotisations et de leur droit de jeu
- ⇒ Le Championnat est ouvert aux joueurs amateurs, membres d'une Association "Golf Entreprise" de la Ligue du grand Est, affiliée à la FFGolf, et **salariés titulaires** de l'établissement dont dépend l'Association.
- ⇒ **L'équipe 1 (inscrite sur Extranet) ne pourra être constituée que de joueurs éligibles et au maximum d'un retraité pour les seules pré qualifications par territoires**
 - Remarque : Pour les pré-qualifications la Lorraine autorise un « ayant droit », ce qui ouvre la possibilité aux AS de faire jouer un joueur qui ne fait pas partie de l'entreprise mais un joueur rattaché à l'AS et pas forcément en retraite. Pour les pré qualifications dans les territoires cela reste possible mais pas pour la qualification nationale.
- ⇒ Les joueurs doivent être licenciés à la FFGolf pour la saison en cours.
- ⇒ Les équipiers ayant un index supérieur à 21,4 pourront participer mais joueront avec un index de 21,4.
- ⇒ Le droit d'engagement de chaque compétition sera précisé en cours de saison pour chaque épreuve par la Ligue et à régler directement au club.

FORME DE JEU

- ⇒ **Stroke Play**
- ⇒ Nous appliquerons la **formule du Score Maximum**
- ⇒ **Pour chaque trou, le score maximum sera de +5 brut par rapport au par de chaque trou**

CLASSEMENT

- ⇒ **Stroke Play Net** / 18 trous par jour
- ⇒ Index applicable limité à 21.4
- ⇒ Marques de Départs : elles seront précisées par le Comité d'Epreuve suivant le parcours.
- ⇒ Les AS pourront inscrire plusieurs équipes pour chaque compétition en fonction des disponibilités des clubs recevant.
- ⇒ **Seule l'équipe 1 inscrite sur Extranet compte pour le classement**
- ⇒ Addition des 3 meilleurs scores nets (les + bas en coups) sur 4 joueurs sur chaque épreuve.
- ⇒ Tout club présentant moins de trois joueurs à une épreuve se verra attribuer un score calculé sur le plus mauvais score en net du champ augmenté de 30 coups.
- ⇒ Départage sur la dernière épreuve suivant la règle fédérale (quatrième score du jour, puis premier, puis deuxième, Etc...).

Spécificités pour l'Alsace :

En raison du nombre important d'AS, l'Alsace garde 2 divisions.

Le classement final se fera en prenant en compte **les 4 meilleurs scores** de chaque équipe sur les 5 rencontres, pour la DIV1 et la DIV2.

Pour les équipes de Division 1 :

- Compétition en **Stroke Play Net** /18 trous par jour.
 - Nous appliquerons la formule du Score Maximum
 - Pour chaque trou, le score maximum sera de +5 brut par rapport au par de chaque trou
- Index applicable limité à 21.4
- Seules les équipes inscrites en Division 1 pourront jouer pour la qualification nationale (1 équipe de 4 joueurs par pré-qualification).
- Départ des Repères Jaunes et Rouges
- Addition des quatre meilleurs scores nets sur quatre joueurs par épreuve sur cinq épreuves.
- Si égalité après toutes les épreuves, départage sur la dernière épreuve suivant la règle fédérale (4^e score, puis 1^{er}, puis 2^e, Etc...)
- Les deux dernières équipes de D1 descendent en D2

Pour les équipes de Division 2 :

- Compétition en **Stableford Net** /18 trous par jour
- Index applicable limité à 21.4
- Départs des Repères Jaunes et Rouges
- Addition des quatre meilleurs scores nets (les plus élevés en points) sur quatre joueurs par épreuve sur cinq épreuves.
- Seule l'équipe 1 inscrite sur Extranet compte pour le classement
- Si égalité après toutes les épreuves, départage sur la dernière épreuve suivant la règle fédérale (quatrième score, puis premier, puis deuxième, Etc...).
- L'équipe gagnante (uniquement D2) est Championne de D2.
- Les deux premières équipes de D2 montent en D1 en fin de saison.

Equipes complémentaires

-Dans un esprit de développement, toutes les AS peuvent inscrire une deuxième équipe dans le groupe « Stableford ».

-Ces équipes 2 ne seront invitées à jouer que dans la limite des capacités d'accueil de chacun des golfs concernés lors de chaque épreuve.

-Les équipes 2 ne seront pas classées.

3.COUPÉ DE FRANCE DES AS GOLF ENTREPRISE GRAND EST - SELECTION

SARREBOURG ⁽⁵⁷⁾

Samedi 14 et dimanche 15 juin 2025

- Les équipes sélectionnées à l'issue des pré-qualifications de chaque territoire se rencontrent sur 2 journées. Il y aura au maximum 16 équipes de 4 joueurs.
- A l'issue de cette compétition, les 2 premières équipes seront sélectionnées pour représenter la Ligue du Grand Est à la Finale Nationale.
- **La Ligue procédera directement à l'inscription de ces 16 AS sur Extranet.**
- **Les responsables des AS concernées y inscriront ensuite leurs joueurs.**
- Remise de prix aux 2 premières AS

INSCRIPTIONS ET DATES LIMITES

- ⇒ Inscription des joueurs **EXCLUSIVEMENT** sur le site Extranet : <http://xnet.ffgolf.org>
→ Rubrique SPORT > Compétitions par équipes > s'inscrire.
- ⇒ Equipiers : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve ; (les dates exactes sont précisées sur l'Extranet).

Attention : Les dates limites devront impérativement être respectées et aucune dérogation ne sera accordée.

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. (cf. Vademecum FFGolf). Ce règlement particulier prime sur les règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- ⇒ Les associations doivent être à jour de leurs cotisations et droit de jeu.
- ⇒ Le Championnat est ouvert aux joueurs amateurs, membres d'une Association "Golf Entreprise" de la Ligue du grand Est, affiliée à la FFGolf, et **exclusivement salariés titulaires** de l'établissement dont dépend l'Association (aucun retraité pour cette phase).
- ⇒ Les joueurs doivent être licenciés à la FFGolf pour la saison en cours .
- ⇒ Les équipiers ayant un index > à 21,4 pourront participer mais joueront avec un index de 21,4.
- ⇒ Le droit d'engagement à l'épreuve sera précisé en cours de saison et à régler directement au club.

FORME DE JEU

- ⇒ **Stroke Play**
- ⇒ Nous appliquerons la formule du Score Maximum
- ⇒ Pour chaque trou, le score maximum sera de +5 brut par rapport au par de chaque trou.

CLASSEMENT

- ⇒ **Stroke Play Net** / 18 trous par jour
- ⇒ Index applicable limité à 21.4
- ⇒ Marques de Départs : elles seront précisées par le Comité de l'Epreuve
- ⇒ Addition des 3 meilleurs scores nets (les plus bas en coups) sur 4 joueurs de l'équipe.
- ⇒ Tout club présentant moins de 3 joueurs à chacun des tours se verra attribuer pour chaque score manquant un score calculé sur le plus mauvais score en net du champ augmenté de 30 coups.
- ⇒ Départage suivant la règle fédérale en comparant le cumul des quatrièmes score (cartes non retenues), puis le cumul des premières meilleurs cartes, puis le cumul des deuxièmes meilleures cartes, Etc... En cas de nouvelle égalité, Play-off en mort subite entre les meilleurs joueurs en brut du deuxième tour des clubs concernés sur les trous 17 et 18.
- ⇒ **Point important** : Comme l'épreuve de Coupe se passe aux mêmes dates et sur le même parcours que le Championnat Individuel : ***Les joueurs inscrits en Coupe de France qui auront joué les 2 tours de l'épreuve par équipes seront aussi classés en Championnat Individuel (Stroke Play Brut)***

COMITE DE L'EPREUVE

- ⇒ Le/les représentant/s du corps arbitral
- ⇒ Le Président de l'Association Sportive du club recevant ou son représentant
- ⇒ Le Président de la Ligue ou son représentant.

XV. REGLEMENT SPECIFIQUE DES EPREUVES INTERREGIONALES DE L'EST

Ce règlement a été accepté par la Ligue du Grand Est et la Ligue de Bourgogne / Franche-Comté.

I/ PROMOTIONS INTERREGIONALES ADULTES et U16 GARCONS

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Voir le Vademecum fédéral, notamment ce qui concerne le respect du cahier des charges des épreuves fédérales.

Les index maximums sont impérativement fixés à :

- **28 pour les dames et 24 pour les messieurs**
- **Pas de limite d'index pour les U16**

2. ENGAGEMENTS

L'inscription d'un club, puis de ses équipiers à une épreuve interrégionale se fait par Extranet (voir Vademecum fédéral).

S'inscrire à une compétition par équipes interrégionale vaut acceptation des règlements généraux et particuliers de ladite épreuve ainsi que du présent règlement spécifique.

La date limite d'inscription d'un club est d'un mois avant le premier jour de l'épreuve.
Celle des **équipiers est de sept jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Le montant de l'inscription d'un club et de son équipe à une épreuve interrégionale (promotions) est de :

- **deux cents cinquante euros (250€)** pour les équipes dames et messieurs
- **cent cinquante euros (150€)** pour les équipes de jeunes.

Cette somme sera facturée aux clubs par la FFGolf et reversée à la Ligue organisatrice. Le montant versé au club organisateur par la ligue s'effectuera selon les modalités suivantes :

- maximum : 2 800 euros
- minimum : 1 500 euros (quel que soit le nombre de clubs inscrits)
- entre 1 500 et 2 800 euros : le montant des inscriptions
- Pour les Interclubs Jeunes : prorata-numeris des équipes ($150 \text{ €} \times \text{nombre d'équipes engagées}$)

3. PARTICIPATION AUX FRAIS

Cette participation concerne les deux ligues de l'Est même si une des deux n'était pas représentée lors de l'épreuve concernée.

La Ligue organisatrice reversera au club d'accueil de l'épreuve, le montant des inscriptions selon le barème de l'article 2. (ci-dessus).

Le montant excédentaire servira prioritairement à payer les frais (cocktail, arbitrage, etc.)

Deux cas de figure :

- a) aucun solde constaté : les frais sont répartis de manière égale entre les 2 ligues, une facture sera envoyée à l'autre ligue non-organisatrice
- b) un solde est constaté : le montant est acquis à la Ligue organisatrice.

Recommandations engagements de frais:

- les frais d'arbitrage seront établis pour 2 arbitres maximum (frais respectant la charte fédérale concernant le déplacement des bénévoles)
- les frais de cocktail : **200 € TTC pour moins de 80 participants, 300 € TTC au-delà.**

4. FORFAITS

La gestion des forfaits sera identique à celle de la FFGolf. Le montant de l'inscription sera conservé par la FFGolf **si le forfait est notifié après la date limite d'inscription du club** (un mois avant le premier jour de l'épreuve).

Tout club ne prévenant pas de son **forfait** ne pourra pas disputer la même épreuve au cours de la saison suivante (cf règlement ffg). S'il prévient tardivement, (après la date limite d'inscription des joueurs) il risque de ne pouvoir être autorisé à jouer l'épreuve la saison suivante.

5. RESULTATS

Chaque club organisateur devra envoyer les résultats à la FFG et aux deux ligues dès le lendemain matin de l'épreuve au plus tard.

Date de la dernière modification : le 01/01/2025.



NOS PARTENAIRES OFFICIELS



NOS FOURNISSEURS OFFICIELS

